UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

# Problématique de réintegration psychosociologique des rapatriés Burundais sans référence de leur lieu d'origine : étude menée en commune Rumonge

**Manirambona, Alexis; Sous la direction du : Prof. Paul Nkunzimana**

**2010**
UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1393

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

# PROBLEMATIQUE DE REINTEGRATION PSYCHOSOCIOLOGIQUE DES RAPATRIES BURUNDAIS SANS REFERENCE DE LEUR LIEU D'ORIGINE :

## Etude menée en Commune de RUMONGE

**Par :**

**MANIRAMBONA Alexis**

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de **Licencié en Psychologie.**

**Option : Psychologie Clinique et Sociale**

**Sous la direction du :**

**Prof. Paul NKUNZIMANA**

**Bujumbura, août 2010**

**DEDICACE**

A notre regretté père ;

A notre mère qui ne s'est jamais lassée de m'apporter aide et affection durant les études ;

A nos frères et sœurs ;

A la famille BARIHWANYA ;

A tous ceux qui se sentent attachés à nous ;
A la mémoire de nos regrettés : Charles, Protais, Jean, NIYONGABO et Adronis,

Vous êtes disparus trop tôt, la vie est absurde!

Nous dédions ce mémoire.

**REMERCIEMENTS**

Au terme de ce travail, nous éprouvons un grand plaisir d'exprimer nos sentiments de reconnaissance envers toutes les personnes qui, de diverses manières, ont contribué à sa réalisation.

Notre profonde gratitude va à l'endroit de Monsieur Paul NKUNZIMANA, Doyen et Professeur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education qui, malgré ses multiples occupations a bien voulu assurer la direction de ce mémoire. Son engagement si captivant et efficace, sa rigueur scientifique, ses conseils judicieux ainsi que sa disponibilité nous ont été d'un concours inestimable.

Nous devons également une dette de reconnaissance à tous nos éducateurs depuis ceux de l'école primaire jusqu'à ceux de l'Université du Burundi pour la formation tant humaine que scientifique qu'ils nous ont dispensée. Qu'ils trouvent dans ce travail, le fruit de leurs efforts.

A tous nos informateurs sans lesquels ce travail n'aurait pas été réalisé, nous disons également merci.

Notre dette de reconnaissance va à l'endroit des familles NIYUNGEKO Charles, NDAYIRUKIYE Félix, MIBURO Anatole, NGENDANIYEYEZU Pierre et NDAYIKENGURUKIYE Jean-Bosco, pour leur soutien indéfectible qu'ils nous ont apporté durant la réalisation de ce travail. Qu'ils lisent à travers ces pages l'expression de notre grand attachement.

Enfin à tous ceux qui, depuis toujours, ont accepté de partager avec nous les moments de joie et de souffrance, nous leur présentons les estimes de notre profonde gratitude.

A tous et à chacun, nous disons, rien sans vous.

**MANIRAMBONA Alexis.**

**SIGLES ET ABBREVIATIONS**

| | |
|---|---|
| Al | : Autres collaborateurs |
| C.N.R | : Conseil Norvégien pour les Refugiés |
| C.N.T.B | : Commission Nationale Terres et autres Biens |
| E.S.F | : Expansion Scientifique Française |
| F.P.S.E. | : Faculté de Psychologie et des sciences de l'Education |
| H.C.R. | : Haut Commissariat pour les Réfugiés |
| O.N.U | : Organisation des Nations Unies |
| Op. cit. | : Opere citato, ouvrage précédemment cité |
| P.N.U.D | : Programme des Nations Unies pour le Développement |
| P.U.F. | : Presse Universitaire de France |
| U.B. | : Université du Burundi |
| U.E | : Union Européenne |
| UNESCO | : United Nations Educational Scientific and Culture Organization |

**TABLE DES MATIERES** **Pages**

**DEDICACE**.....i
**REMERCIEMENTS**.....ii
**SIGLES ET ABBREVIATIONS**.....iii
**TABLE DES MATIERES...**.....iv
**0. INTRODUCTION GENERALE**.....1
0.1. Motivation du choix du sujet.....2
0.2. Délimitation du sujet.....3

**PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**.....5

**CHAPITRE I : DEFINITION DES CONCEPTS- CLES**.....6

1.1 Le réfugié.....6
1.2. Le rapatrié.....7
1.3. Préjugés et stéréotypes.....7
1.4. La réinsertion.....9
1.5. Psychosociologique.....9

**CHAPITRE II : LE PHENOMENE DE RAPATRIEMENT AU BURUNDI**.....11

2.1. La détérioration des liens sociaux et le chaos social.....12
2.2. Un environnement social malsain.....13
2.3. La préparation psychologique à la réinstallation des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine.....14
2.4. Le rôle psychosociologique.....15
2.4.1. Identité sociale et intégration psychosociale.....17
2.4.2. Rôle et statut.....18
2.5. Problématique de l'état du rapatriement au Burundi.....19

**CHAPITRE III : LES PRINCIPAUX DEFIS DE LA REINTEGRATION DES RAPATRIES BURUNDAIS SANS REFERENCE DE LEUR LEIU D'ORIGINE** .23

3.1. Les défis d'ordre moral et humain ..... 23
3.2. L'instabilité culturelle ..... 23
3.3. Le problème lié aux terres des réfugiés ..... 24
3.4. L'action du H.C.R ..... 26
3.5. L'action de l'UNICEF ..... 27
3.6. La condition de vie du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine ..... 29
3.6.1. Le déséquilibre psychique permanent chez le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine ..... 30
3.6.2. Le manque cruel de moyens de survie ..... 31
3.6.3. L'intervention humanitaire auprès du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine ..... 33

**CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE** .... 35

4.1. Problématique ..... 35
4.2. Objectifs de recherche ..... 37
4.2.1. Objectif général ..... 37
4.2.2. Objectifs spécifiques ..... 37
4.3. Méthode et technique de recherche ..... 38
4.3.1. Méthode qualitative ..... 38
4.3.2. Enquête par l'entretien semi directif ..... 39
4.4. Population d'enquête ..... 40
4. 5. Travail de terrain ..... 41
4.5.1 La préenquête ..... 41
4. 5.2. La technique du choix des enquêtés ..... 43
4.5.3. Enquête proprement dite ..... 45
4.6. Les difficultés rencontrées ..... 47

**DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS** ..... 48

**CHAPITRE V : PRESENTATION DES CAS** ..... 49

5.1. Cas de « KA » ..... 49
5.2. Cas « ND » ..... 51
5.3. Cas « MU » ..... 52

**CHAPITRE VI : L'IMAGE DU SOI DU RAPATRIE BURUNDAIS SANS REFERENCE DE SON LIEU D'ORIGINE** ..... 54

6.1. L'acceptation de soi du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine ..... 54
6.2. Vision négative du soi du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine ..... 56
6.3. L'identité sociale du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine ..... 58
6.4. Les difficultés que rencontre le rapatrié burundais sans référence de son lieu dans son milieu de vie ..... 59

**CHAPITREVII : LES ASPECTS POSITIFS POUR UNE REINTEGRATION PSYCHOSOCIOLOGIQUE EFFECTIVE DES RAPATRIES BURURNDAIS SANS REFERENCE DE LEUR LIEU D'ORIGINE DANS LA COMMUNAUTE D'ACCUEIL** ..... 62

7.1. Le changement d'attitude pour une prise en charge psychologique ..... 62
7.2. La reconnaissance de l'intégrité sociale du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine ..... 63
7.3. Le soutien moral et matériel aux rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine.. 64
7.4. Le rôle de l'approbation sociale par la communauté réintégrée. ..... 65
7.5. La problématique de réintégration communautaire ..... 66
7.6. Les difficultés des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine à réintégrer le monde environnant de leur Village ..... 67
7.7. Le rétablissement de la confiance entre les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine et la communauté environnante du Village ..... 68
7.8. Le respect du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine par la communauté... 69

7.9. Les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine et leur perspective d'avenir .. 70
7.10. Moyens visant à réduire les préjugés dont les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine sont victimes dans leur communauté réintégrée ..... 71

**CHAPITRE VIII: STRATEGIES DE PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE DES RAPATRIES BURUNDAIS SANS REFERENCE DE LEUR LIEU D'ORIGINE.....73**

8.1. La mobilisation sociale de la communauté réintégrée pour une meilleure prise en charge psychologique des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine ..... 73
8.2. La prise en charge psychosociale des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine ..... 74
8.3. La prise en charge par la communauté environnante..... 76
8.4. Le rôle des organisations non gouvernementales dans la prise en charge des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine..... 77
8.5. Le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine et son intégration sociale..... 78

**CONCLUSION GENERALE** ..... 82

**BIBLIOGRAPHIE**.....87

**ANNEXES**.....90

## 0. INTRODUCTION GENERALE

En ce début du 21e siècle, le Burundi comme d'autres pays africains, traverse une période marquée par de profondes mutations au niveau tant socio-économique que politique avec des crises et des guerres sur fond idéologique, *ethnique* ou autres.
Ces antagonismes *ethniques* ont été caractérisés par des massacres et des mouvements d'exil au cours desquels, le pays a perdu une partie de son capital humain puisque, les uns sont morts ou sont dans l'incapacité physique, d'autres ont fui le pays. Cette situation s'accompagne d'un déchirement du tissu social, d'une dégradation des conditions de vie des populations, d'une dépravation des mœurs d'un non respect des droits fondamentaux de l'être humain. On dénombre parmi ceux qui sont partis pour l'exil, les enfants et d'autres qui sont nés dans les pays d'asile dont la réintégration sociale constitue un handicap car ils n'ont pas de référence sur leur lieu d'origine.

Compte tenu de la précarité des conditions de vie des réfugiés les gouvernements qui se sont succédé en collaboration avec les organisations humanitaires ont tenté d'initier des politiques de rapatriement de réfugiés burundais. En effet, le gouvernement du Burundi a crée une Commission Nationale, Terre et autres biens (CNTB) ayant dans ses attributions la reconnaissance au droit à la propriété des réfugiés spoliés de leurs biens au moment où ils étaient encore en exil. Cette Commission organise des procédures de restitution et de réparation des biens qu'ils avaient laissés.

Néanmoins, cette action louable du gouvernement se heurte à la difficulté de réintégrer les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine. Partant de ces problèmes notre travail s'est attelé à décortiquer les problèmes liés à la réintégration psychosociale des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine car les problèmes que ceux-ci endurent attirent de plus en plus le gouvernement et les organismes non gouvernementaux.
En effet, le rapatrié sans référence du lieu d'origine éprouve beaucoup de problèmes qui tiennent surtout à sa réintégration psychosociale car il fait objet d'attribut négatif s'ajoutant aux stéréotypes et préjugés défavorables de tout genre de la part de l'entourage.

De son côté, par son attitude dont il ne se sent pas la cruauté, l'homme qui est resté au pays, a tendance à rejeter ou à ne pas considérer le rapatrié sans référence de son lieu d'origine comme un être humain à part entière. Souvent, il est perçu comme un perturbateur de l'ordre social et est considéré avec mépris et agressivité dans la société d'accueil.

**0.1. Motivation du choix du sujet**

Nous prenons connaissances des situations sociales et historiques par divers moyens. Soit que ces situations sont vécues, soit que nous en sommes des témoins oculaires. Il arrive qu'une situation attire notre attention, cela parce qu'elle coïncide avec nos soucis du moment ou parce qu'elle rentre dans le cadre de nos activités quotidiennes.

Selon PORTNOY, le choix d'un sujet de travail peut dépendre *«(...) de multiples raisons qui s'interfèrent et où se mêlent les motifs personnels, les déterminations inconscientes, les circonstances, les influences, les obligations, le niveau d'étude et le milieu socio culturel auquel on appartient »*[1].

Le choix de notre travail de recherche n'a pas échappé à ce fait. L'inspiration nous est venue depuis le retour des réfugiés avec des simples observations sur la façon dont les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine sont traités dans la société.

Notre constat est que bien de chercheurs ont effectué des travaux sur certaines catégories des gens, marginalisés dans la société. Mais ont -ils presque oublié que les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine sont sous le joug de marginalisation et de sentiment d'infériorité ? Citons quelques exemples qui vont nous aider à comprendre l'opportunité d'étudier certaines catégories des gens marginalisés.

NINDAGIJE a travaillé sur *« Quelques faits sociaux de marginalisation de la population « TWA »dans la communauté burundaise.»* où il a conclu que la marginalisation de la population « TWA » n'est pas seulement le résultat de l'appartenance au groupe défavorisé ou minoritaire mais qu'elle est aussi le résultat des rapports sociaux de production entretenus par la société burundaise.

NSABIMANA a travaillé sur « *La contribution à l'étude des difficultés rencontrées par les enfants handicapés moteurs au cours de leurs études.* » A traves ce travail, il a pu montrer que les difficultés rencontrées par ces enfants handicapés moteur dépendent de l'image qu'ils ont de leurs corps, de la gravité du handicap et de l'attitude des enseignants et des enfants normaux.
NTAKAMURENGA dans « *Tentative d'approche de quelques aspects du vécu psychosocial de la personne handicapée sur le plan moteur.*» a mis en évidence l'attitude parentale d'acceptation, de rejet et de marginalisation sans oublier les problèmes d'ordre relationnel (comme la mise en quarantaine) vis-à- vis de la personne handicapée motrice.
Ces auteurs ont voulu prendre connaissance de la manière dont ces catégories sociales sont traitées par la société.

Pour ce qui nous concerne, la réintégration psychosociale des rapatriés burundais sans référence, a depuis leur retour au pays comme nous l'avons déjà dit haut, attiré notre attention.
Notre observation nous a fait remarquer que dans la société burundaise, le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine est défavorisé, dévalorisé, méprisé, marginalisé voire perçu comme un perturbateur de l'ordre social dans certains coins du pays.
Comme le dit NDUWUMWAMI, « *(...) l'ami, l'affamé, le sans travail sont votre création, le produit de votre civilisation (...) Et l'affamé, l'opprimé, le sans travail sont le résultat d'une civilisation en déformation.* »[2]
Notre objectif était donc en entreprenant cette étude, d'inviter la société burundaise à intégrer le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine dans l'ensemble de ses composantes

### 0.2. Délimitation du sujet

Nous ne pouvons nullement prétendre étudier toutes les difficultés rencontrées par les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine étant donné que ces dernières sont diversifiées au plan social, matériel, économique, culturel, sanitaire etc. aussi puisque la réintégration peut concerner plusieurs domaines de la vie nationale nous sommes loin de mener une étude qui puisse couvrir tous les aspects du problème.

---

[1] PORTNOY,H., Demain la pédagogie, Paris,Magnard,1961,p. 101.
[2] NDUWUMWAMI,L., Krishnamurti et l'éducation, Paris, Editions du Rocher, 1991, p.505.

C'est pour cette raison majeur que nous nous sommes limités à ne considérer que les difficultés de réintégration psychosociale que rencontrent les rapatriés burundais sans référence.
Donc, nous avons mené notre étude auprès des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine qui ont effectivement réintégré la société burundaise. D'où cette nécessité de délimitation thématique.
Avant d'aborder l'étude de cette problématique, nous avons procédé à une clarification des termes clés de notre travail.

# PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

## CHAPITRE I : DEFINITION DES CONCEPTS- CLES

Ce travail de recherche contient quelques termes dont l'explication s'avère nécessaire. Dans ce sens ce chapitre a comme but d'élucider les concepts ayant trait au processus de réintégration des rapatriés. Tout au long de notre travail, nous aurons à faire usage des concepts dont la définition s'avère nécessaire. Ceci pour permettre au lecteur de bien les situer et de bien les comprendre.

### 1.1 Le réfugié

Au Burundi, les guerres interethniques ont entraîné des départs massifs des populations vers les pays étrangers. Certains ont pris la nationalité du pays d'accueil d'autres sont restés sous la protection du HCR dans les camps des réfugies où ils vivent misérablement.

Pour éclairer le lecteur, il importe d'élucider le concept *réfugié.*

Est réfugié, par le HCR, *«Toute personne qui(...) craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays (...) dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements ne veut y retourner. »*[1]
Cette définition du HCR manque certains éclaircissements sur la cause du départ vers l'exil de ces populations. Ce n'est pas l'envie de rentrer au bercail qui leur manque mais la peur qui règne dans leur cœur les empêche de s'y engager.
La définition qui nous semble la plus exhaustive et qui mérite d'être retenue en dernière analyse est celle qui stipule qu'un réfugié *«(...) est une personne qui a été contrainte de quitter son pays d'origine non en raison d'une nécessité économique mais à la suite d'événement qui, au terme de la définition retenue par la convention de Genève, l'ont contraint à la persécution, du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou des opinions politiques. Ce qui caractérise en effet le réfugié c'est qu'il a perdu la protection de l'Etat dont il est ou était ressortissant.»*[2]

---

[1] HCR, Convention Internationale relative aux Refugiés, Génève, 1951, p.7.
[2] H.C.R, op. cit., p. 10.

Pendant les crises qui ont secoué le Burundi, certaines personnes se sont exilées a l'étranger ou elles vivaient sous l'aide du H.C.R, contraintes à l'exil, celles-ci sont hantées par le désir de rentrer au pays. Cette définition rentre dans le cadre de notre travail de recherche du fait que par après ces réfugiés finissent par rentrer et leurs réintégrations ne se fait pas sans difficultés

### 1.2. Le rapatrié

La personne qui rentre de l'exil que ça soit sous sa propre volonté voire contre son propre gré est ici rapatrié s'il parvient à franchir les frontières du pays qu'il a vu naître.
A propos, l'encyclopédique universel définit le rapatrié comme *« c'est toute personne ayant dû ou estimé devoir quitter, à la suite d'événements politiques un territoire où il été établi et dont il avait la nationalité et qui décide d'y revenir pour y être sous la protection de ses lois. »*[1]
Le rapatrié sans référence a des particularités car ignorant son lieu d'origine et ne sait à quel saint se vouer.

De surcroît ce même verbe couvre deux significations dont l'une familière, veut dire « *réconcilier* ». Ici, on peut dire rapatrier des gens qui se sont chamaillés, c'est -à- dire qu'on les réconcilie.
Quoique toutes ces définitions semblent ne pas être exhaustives car ignorant certains aspects traitant les modalités, les formes de la situation en général du rapatrié, nous nous sommes bornés principalement sur la dernière signification considérant ainsi au cours de notre travail le rapatrié qui est rentré sous sa volonté ou celui refoulé du pays d'asile contre son propre gré.

### 1.3. Préjugés et stéréotypes

Stéréotypes et préjugés entretiennent entre eux des relations étroites. Les psychologues sociaux ont tenté de les définir comme deux composantes d'un même processus qui constituent globalement à schématiser la recherche sociale.

---

[1] EncyclopaediaUniversalis, Paris P.U.F., 1986, p.616.

Dans ces conditions, le préjugé peut être une « *(...) disposition acquise dont le but est d'établir une différenciation sociale.*»[1]

D'une façon générale, on peut dire que le préjugé peut être soit favorable soit défavorable pour une catégorie des gens visée par celui-ci. On peut avoir des représentations positives ou négatives sur un groupe de gens. Le préjugé n'engendre pas toujours la discrimination. Cette conception permet de distinguer deux composantes essentielles : l'une cognitive et l'autre comportementale. Son action est orientée vers l'objet. Lorsque la composante cognitive s'exprime dans le comportement, on appelle celui-ci la discrimination. Le préjugé présente les caractéristiques de toute attitude en tant que telle. Il est le fruit d'une combinaison entre une croyance et une valeur.

Le stéréotype, terme crée par LIPPMAN, désigne les catégories descriptives simplifiées par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou des groupes d'individus. Pour LIPPMAN les stéréotypes sont : « *(...) des images dans nos têtes qui s'intercalent entre la réalité et notre perception, en provoquant une schématisation.* »[2]

Ce concept désigne aujourd'hui, de manière large, l'ensemble des catégories dans lesquelles nous plaçons les autres. Une catégorie est un stéréotype lorsque les membres d'une culture ou d'une sous culture croient par exemple, qu'un concept particulier caractérise tous les membres. Quant au préjugé nous pouvons dire que c'est une disposition à réagir défavorablement ou favorablement à une personne sur base de son appartenance à une catégorie ou une classe. Cela étant, ces deux termes nous ont permis à bien comprendre comment les rapatriés sans référence sont considérés dans la société d'accueil et voir aussi l'image qu'eux-mêmes se font dans la société.

---

[1] FISCHER, G.N. Les concepts fondamentaux de la Psychologie Sociale, Paris, Dunod, 1991, p.111.

[2] LIPPMAN, cité par IRAMBONA, G, in Influence des préjugés et stéréotypes ethniques sur les relations sociales des Etudiants de l'Université du Burundi, Mémoire inédit, Bujumbura, Université du Burundi, F .P.S.E. 2000, p.23.

### 1.4. La réinsertion

Une attention particulière est à réserver au préfixe *« ré »*. Il évoque l'idée de rupture d'abord puis la continuation d'un processus déjà déclenché mais qui, à un moment donné est interrompu. Précisons aussi que ce concept de réinsertion sociale a passé de nos jours dans la littérature propagandiste voire même publicitaire au même titre qu' *« émancipation »*. Les colloques, les journaux et les médias s'y mêlent.

Pour LAFON, *« (...) la réinsertion sociale est la remise de la communauté active et libre, de la cité et participation à la vie sociale générale d'un malade ou d'inadapté, soit en le faisant encore bénéficier des mesures spéciales, soit en l'y intégrant au même titre que ceux qui ont besoin des mesures spéciales. »*[1]

L'auteur, souligne la participation à la vie générale de la société. D'autres auteurs insistent sur le fait qu'il faut redonner à l'individu ce dont il a été dépouillé.

En parlant de la réinsertion sociale d'un rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine, nous avons voulu souligner la réinsertion sociale de ces rapatriés en nous basant sur l'ensemble d'actions et de réalisations entreprises à son profit en vue d'assurer sa participation dans sa vie ultérieure.

En nous référant à cette définition nous nous sommes demandé s'il était possible de rétablir les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine dans la véritable chaleur affective dont ils ont été dépouillés pendant un bon bout de temps sans se heurter à des difficultés de réintégration sociale. Ce qu'il faut savoir, c'est que pour bien mener une cicatrisation psychique, il faut souvent un travail de longue haleine.

### 1.5. Psychosociologique

Le groupe de mots « *psychosocial* » désigne une corrélation indissociable entre la vie personnelle et la réalité sociale. Cela sous-entend que l'homme n'est pas de son milieu de vie mais plutôt, qu'il est en situation sociale, dans un environnement socioculturel qu'il bâtit par son expérience ou son histoire personnelle et cela se matérialise dans la vie collective.

---

[1] LAFON, R., Vocabulaire usuel de psychopédagogie et psychiatrie de l'enfant, P.U.F. 1973, p.727.

D'après NEWCOMB, «(...) *l'individu à part est une abstraction inconnue et il en est de même de la société conçue comme quelque chose en dehors des individus. La réalité c'est la vie humaine, que l'on peut considérer sous son aspect individuel ou social, c'est-à-dire général mais c'est en fait toujours les deux à la fois, individuel et général.* »[1]

Nous comprenons que dans toutes les sociétés, les groupes humains malgré leurs différences «*ethniques* » puisque ils partagent un même milieu de vie sociale interagissent les uns et les autres dans leurs relations et leurs activités quotidiennes. Le psychosocial semble alors s'intéresser au domaine de l'interaction. Il s'agit comme le précise MAISONNEUVE «*(...) Interaction des processus sociaux et psychologiques au niveau des conduites concrètes, l'interaction des personnes et des groupes dans le cadre de la vie quotidienne, la jonction aussi entre l'approche objective et celle du sens vécu au niveau du ou des agents en situation.* »[2]

En fait, l'homme est l'élément et le produit de la société. L'individu dans son environnement social est toujours en perpétuelle interaction avec les éléments et les données de sa société ; ceci va influencer sa vie personnelle et donc il se verra toujours en intercommunication avec son milieu interculturel auquel il participe.

A propos DORON et PAROT précisent que, « (...) *comme l'intégration sociale peut être prédéterminée par des conditions d'origine et d'appartenance à des catégories d'age et de sexe, l'individu peut chercher à sortir d'un milieu et d'u statut subis pour changer de rôle dans un milieu choisi* »[3]

Le rapatrié burundais qui rentre fraîchement de l'exil, dans sa société d'accueil, a des rôles à jouer et il influence d'une façon ou d'une autre son milieu environnant.

Ce qui signifie que le rapatrié interagi avec les autres membres de la société. Pour que cela soit bien établi, il faut que le phénomène du rapatriement soit bien mené.

---

[1] NEWCOMB, MT.M, Manuel de la Psychologie Sociale, Paris, P.U.F., 1970, p.6.
[2] MAISONNEUVE, J., Introduction à la Psychosociologie, Paris, P.U.F., 1973, p.12.
[3] DORON, R et PAROT, F., Dictionnaire de Psychologie, Paris, P.U.F., 1998, p.387.

## CHAPITRE II : LE PHENOMENE DE RAPATRIEMENT AU BURUNDI

La problématique des réfugiés burundais se base sur certains aspects dont il faut souligner du fait de leur ampleur.
Les rapatriés burundais se heurtent à des grands défis pendant leur retour : le défi lié aux aides qui sont insuffisantes, l'autre défi non moins négligeable est celui lié aux terres cultivables.
La situation des rapatriés est inquiétante du fait de l'exiguïté des secours mobilisés à leur égard. En effet, beaucoup de rapatriés ne reçoivent pas d'aide au vrai sens du terme. Ils sont contraints de vivre misérablement dans des familles qui les accueillent selon les liens d'affinités qu'ils entretiennent avec elles.

### 2. 1. Le regroupement spontané des réfugiés et ses retombées

Dès que la guerre éclate, on assiste à des mouvements des réfugiés vers les lieux de sécurité où ils sont accueillis par les populations locales. Ces réfugiés s'organisent et vivent dans les centres d'accueil qui se transforment à la longue en « *camps* » de réfugiés.
Parmi les réfugiés, il y en a qui s'installent spontanément dans des populations d'accueil suivant les règles coutumières d'hospitalité et de mutualité. Ces déplacements de réfugiés ne passent pas inaperçus quant à l'organisation administrative du pays d'asile car l'image des réfugiés reçus à bras ouverts par les amis de l'autre côté n'est pas aussi la bienvenue qu'on ne le pense.

A ce sujet, RICCA dans ses recherches effectuées en Erythrée, au Soudan et en Ouganda montre qu'*«(...) en 1967, les populations Béni-Amer d'Erythrée chassées par la guerre se sont heurtées à l'hostilité des Hadendawa, leurs ennemis « héréditaires » peuplant la région du sud Soudan où elles étaient allées chercher refuge.»*[1]

Des réfugiés du genre, vivent de l'assistance des familles d'accueil. Le problème majeur pour ces réfugiés est qu'ils sont accusés d'être à la base de criminalités ou d'autres délits.

[1] RICCA, S., Migrations internationale en Afrique, Paris, l'Harmattan, 1990, p.216.

Cette situation crée dans le psychisme du réfugié une tension affective du fait qu'il est suspecté dans son milieu de vie et comme l'indique MANIRUMVA :

*« L'homme est un être à la fois individuel et social. Sa vie quotidienne repose essentiellement sur les rapports qu'il entretient avec les autres membres de la société dont il fait partie »*[1]

En somme, le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine doit assumer son rôle dans la société d'accueil et y accomplir ses obligations sociales. L'individu est toujours en quête de l'approbation sociale, de sécurité, etc. si le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine parvient à se conformer au comportement jugé bon par la société, il reçoit une considération par celle-ci et au cas contraire la société le réprimande.

En réalité, « *(...) jouer un rôle constitue pour l'être humain une des conditions de sa vie : Tout au long de sa vie, il a besoin des autres pour vivre, et c'est pourquoi il est obligé de s'intégrer à un groupe, ce qui implique une participation active aux fonctions et aux tâches qui lui sont indispensables. (...). La plupart des besoins fondamentaux de l'homme sont socialement conditionnés et ne peuvent être satisfaits que par les relations avec autrui et par l'adoption d'un rôle.* »[2]

Le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine, quand il réintègre la société, il a besoin d'avoir à coopérer avec les résidents au pays car il ne s'auto suffit pas. Il réintègre une société qui le modèle en fonction de ses buts à travers la socialisation.

### 2.2. La détérioration des liens sociaux et le chaos social

Suite aux massacres qu'a connus le Burundi, les relations sociales ont subi de brusques changements. La collaboration qui était le cheval de bataille pour le tissage des liens familiaux des Burundais a fait place à la cruauté. L'image négative des uns par les autres devient manifeste à tel point que l'on ne peut plus imaginer l'autre sans le coller d'une étiquette négative de part son *ethnie* mêlée à des expériences personnelles voire des préjugés négatifs reçus des autres.

Ainsi, les crises comme celles de 1965, 1972, 1993 ont provoqué des perturbations affectives chez les réfugiés qui ont échappé de justesse aux massacres.

---

[1] MANIRUMVA, J. Le corps vécu chez le rescapé de Kibimba, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 2005, p.40.

[2] MAISONNEUVE, J., op.cit. pp. 302-303.

A propos de cette perturbation affective PEPIN explique « *(...) l'équilibre de l'affectivité s'acquiert dans la famille par imprégnation de la vie quotidienne au foyer, de son atmosphère des conservations entendues et de la molarité qui y règne.* »[1] Le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine manque la chaleur affective au pays et éprouve par conséquent des difficultés relationnelles qui vont entacher son état affectif. Ce monde social aurait transformé la structure de vie des réfugiés.

Pour PIAGET, « *(...) la société transforme l'individu en sa structure même parce qu'elle ne le contraint pas seulement à reconnaître les faits, mais elle lui fournit un système tout construit de signes qui modifient sa pensée et lui propose des valeurs nouvelles et lui impose une suite indéfinie d'obligation..*»[2] L'homme se conforme à l'organisation de la société qui lui inculque ses valeurs, ses normes, sa manière même de percevoir et d'agir. La société modèle les générations en fonction des buts qu'elle se fixe à travers la socialisation.
Les enfants rapatriés subissent des formations accélérées pour rejoindre le degré d'apprentissage des autres enfants restés au pays, c'est un signe évident des buts de la socialisation que s'assigne la société.

### 2.3. Un environnement social malsain

Les crises qui ont mis à feu et à sang le Burundi, ont creusé un fossé difficile à franchir entre les Burundais qui, jadis se considéraient comme des frères et sœurs. L'exemple frappant est celui de l'éducation des enfants qui était autrefois une affaire de tout parent mais qui, aujourd'hui est un devoir parental individuel. Les rapatriés, au retour de l'exil, ne connaissent pas un épanouissement suffisant vue que leurs frères ennemis sont encore là et comme le dit SARTRE « *l'enfer, c'est l'autre* »[3] et cela risque d'handicaper le processus de socialisation, si on en croit à

[1] PEPIN, L., L'enfant dans le monde actuel, Paris, Bordas, 1977, p.85.
[2] PIAGET, J., La Psychologie de l'intelligence, Paris, Armand colin, V2, 1967, p.167.
[3] SARTRE, J.P., L'être et le néant, Paris, Gallimard, 1943, p.88.

DAVID MC. cité par MUCCHIELLI : *« La socialisation se réfère à l'ensemble des expériences constituant un apprentissage dont le but est l'acquisition des types de comportement ou de conduite d'existence qui sont en conformité avec la société où l'on se retrouve. »*[1]

On est socialisé si on parvient à s'adapter à un milieu culturel ou à un groupe ayant ses habitudes, ses croyances, ses valeurs et modèle de comportement.
De ce point de vue, la socialisation doit être prise comme l'apprentissage du mode de percevoir, de penser et d'agir en vue de l'ajustement de l'individu aux autres membres de la société dans laquelle il est appelé à vivre.

## 2.4. La préparation psychologique à la réinstallation des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine

La crise, par le nombre important de morts, de destruction et de pillages qu'elle a entraîné, a provoqué des sentiments de peur, de haine, de vengeance, qui ne s'effacent pas aussi vite et aussi facilement, surtout qu'à certains endroits des actes de vengeances entretiennent ces sentiments ; ce qui freine le désir de retourner au pays pour les réfugies, une préparation psychologique s'impose à cet effet.

### ❖ La préparation au retour

Dans leurs anciens camps, beaucoup de réfugies ont été soumis à des pressions, des enseignements divisionnistes des certains groupuscules extrémistes et n'ont fait qu'entretenir leurs rancœurs vis-à-vis de leurs «*ennemis* » restés au pays.

Du côté de la population locale, ces dernières se sont installées tranquillement dans les propriétés de leurs anciens «*bourreaux* » et ne souhaitent plus rien au monde les voir revenir et ceux pour des raisons autant matérielles que par peur d'autres confrontations.

[1] MUCCHIELLI, R., Comment ils deviennent délinquants Genèse et développement de la socialisation et la dyssocialité, Paris, E.S.F., 1979, p.38.

Les autorités administratives du pays autant que les responsables des camps de réfugies devraient aider les uns et les autres à vaincre la peur qui est à l'origine du comportement d'agressivité, de suspicion et d'exclusion. Peu d'échanges ou pas ont été organisé pour préparer les uns au retour et les autres à l'acceptation des rapatriés qui doit considéré comme un droit et non une faveur.

Cette absence de préparation des populations au retour est accentuée par le manque de politique claire du gouvernement en matière de rapatriement, C'est dire donc qu'au-delà de l'intégration socio-économique que réclament spontanément les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine, il y a une autre dimension tout aussi importante qui concerne l'intégration psychologique, morale pour ainsi dire. Une sorte de contrat moral devrait être préalablement défini entre les rapatriés, les populations locales et les autorités administratives, fondé sur des principes clairs de respect mutuel, de tolérance et de reconnaissance des droits des uns et des autres. Il faut pour cela préparer politiquement et psychologiquement tous les partenaires concernés par la question. Il importe pour cela d'organiser des échanges logiques et objectifs entre les différents partenaires pour les aider à adopter des attitudes positives et à bannir les comportements divisionnistes et de rejet. Après les affrontements et le départ en exil d'une partie de la population, les personnes restées sur place occupent les terres et les maisons désertées. Et les deux catégories de la population en conflit développent chacune de sa façon l'idée que c'est l'autre qui est à l'origine de la crise. Elles se jettent le tort.

### 2.5. Le rôle psychosociologique

Sous cet aspect, le rôle se caractérise par sa prescription et par son rapport à un système de position sociale. Il apparaît comme un modèle de comportement ou de conduite attendu de la part de chaque individu qui occupe une certaine position au sein de la société.

A cet effet, MAISONNEUVE affirme que « *Le rôle est l'ensemble de conduites normales requises à un sujet lorsqu'il possède le statut social, celle qui conviennent à cet âge, tel sexe, telle position familiale, professionnelle (...)* »[1]

Dans les conditions normales, c'est la société qui impose la manière dont chaque participant au groupe doit se comporter, afin de sauvegarder sa position et son statut, au sein de la communauté à un moment déterminé.

Et BYRNE précise que « ... *tout individu est perçu par autrui d'une manière plus ou moins désirable ou indésirable. Cette perception étant surtout induite par l'attrait ou le non attrait physique de la personne cible. Cette impression favorable ou défavorable serait outre consistante c'est-à-dire partagée par tous ceux qui englobent autrui.* »[2]

En effet, tout individu est à la fois émetteur envers autrui d'une apparence physique et réceptrice de l'apparence d'autrui. Toute rencontre entre individus donne lieu à une émission- réception mutuelle d'impression et d'information par les moyens de l'apparence. Notre apparence induirait chez l'entourage des attitudes et nos comportements.

Ainsi, les réactions consistantes par l'entourage seraient peu à peu d'intégrer par le sujet cible qui se conforme, dans une certaine mesure, aux attentes que son aspect physique induit chez l'autre.

En bref, l'apparence physique du sujet visé induit chez l'autrui des perceptions, évaluations et comportement répétés des apparences différentes, qui engendrent elles aussi des attitudes qui sont différenciées plus ou moins favorables ou défavorables.

Ces attitudes sont perçues par les sujets visés, puis intériorisées progressivement ou point d'affecter de manière significative leur image d'eux mêmes et leurs comportements.

Alors que nous savons tous, que toute personne aspire à la quiétude et au repos qui sont des préalables d'un état de sécurité, ce besoin de sécurité est permanent chez le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine qui s'introduit dans un pays où les crépitements d'armes se font encore entendre et/où il est perçu comme un étranger.

---

[1] MAISONNEUVE, J., op.cit., p.93.

[2] BYRNE cité par : BRUCHON-SHWEITZER, M., in Une Psychologie du corps, Paris, P.U.F., 1990, p.70.

Il a donc besoin d'être sécurisé pour assurer dans la joie le contact social. Ce dernier est d'une grande importance et son absence est responsable de sérieux problèmes.

Un exemple éloquent est celui qui a été décrit par SPITZ sous le nom de « *syndrome d'hospitalisme* ». Il s'agit d'un état de carence affective qui caractérise les petits enfants dépourvus de contacts chaleureux, ce qui est le cas des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine qui ont ce vide ardent de se retrouver dans le contexte socialement rassurant.

Dépourvu de possibilités d'apaisement et d'assurance qui est donnée par ce contact social le rapatrié burundais sans référence de leur lieu d'origine semble être condamné à des troubles liés à l'adaptation sociale et du développement psychoaffectif car ces troubles touchent essentiellement le psychisme et peuvent aller jusqu'à provoquer la perturbation des relations interpersonnelles.

Ce besoin de sécurité est si puissant pour le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine qu'il y a lieu de parler de compulsion sociale de sécurisation.

Nous remarquons en outre que l'environnement et les événements vécus ont une importance dans la formation des états d'âmes des individus.

Bref, « *On attend toujours quelque chose de l'autre, ce par quoi cet autre et soi- même perdent leur liberté.* »[1]

Nous pourrions conclure que le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine attend beaucoup de choses de la part de son semblable qui est resté au pays, surtout sur le volet de son contact social qui lui permettra de reprendre l'allure de la vie au même degré que les autres.

### 2.5.1. Identité sociale et intégration psychosociale

L'identité sociale se défini par la place qu'on occupe dans le société, ce qui prouve l'existence même de l'individu au sein du groupe de son appartenance.

---

1 JUNG, C.G., Ma vie, Paris, Gallimard, 1964, p.56.

Elle s'affirme par les attributs sociaux et « *(...) résulte d'un processus d'attributions, d'intervention et de positionnement dans l'environnement ; elle s'exprime au travers la participation avec les autres acteurs qui actualisent, selon la place des individu, une attribution et une estimation des images de soi, variables selon les groupes d'appartenance .Liée aux processus d'intégration, l'identité sociale se manifeste publiquement au travers de l'exercice des rôles et des statuts qui révèlent la conception personnelle d'un style de vie.* » [1]

En bref, l'identité sociale est l'ensemble de tout ce qui permet d'identifier le sujet de l'extérieur de son groupe d'appartenance. L'identité sociale n'est pas une donnée stable ; elle s'actualise à divers stades de la vie dans un contexte social donné ; le fait de l'actualisation pouvant s'opérer à travers son implication sociale qui se matérialise par le niveau d'assimilation des rôles d'un individu dans son groupe.
L'identité sociale se construit à partir des rôles que l'on joue sur la scène sociale. L'homme est amené à respecter les valeurs, normes et lignes de conduites socialement admises. Et sous l'emprise de toutes ces exigences sociales, le sujet va montrer l'image que la société attend de lui. De sens complexe, le rôle est pris, dans notre étude, au sens social du fait que le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine jouera pleinement son rôle s'il est socialement bien réintégré.

### 2.5.2. Rôle et statut

Quand le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine aura bien accomplit son rôle, celui -ci a un apport non moins négligeables dans l'intégration psychosociale qui serait plus compréhensible à partir d'une analyse de la notion de statut.

Comme le dit LINTON,' « *Pour comprendre la notion de rôle, il faut partir du concept de statut. Dans chaque système de relations sociales dont il fait partie, l'individu occupe une position qui le situe par rapport à autrui.*

---

[1] DORON, R. et PAROT, F., op .cit, p.387.

*Celle -ci comporte un ensemble d'attributs et son détenteur peut attendre à son égard certains comportements de la part des autres c'est cette position que l'on appelle statut.* »[1]

Tout au long de sa vie, l'homme a successivement des statuts sociaux et cette situation la place devant un fait accomplit où il doit assumer un rôle représentant l'aspect dynamique du statut qu'il occupe socialement. Chaque société réserve une place méritée à chaque catégorie sociale. Il va s'en dire que les rapatriés sans référence n'échappent pas à cette réalité sociale d'autant plus qu'ils sont rangés dans une catégorie sociale bien spécifique. En somme, l'équilibre entre statut et rôle est une importance capitale pour la réintégration psychosociale des rapatriés sans référence dont il est sujet dans notre étude.

Après avoir parcouru un peu la condition du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine, jetons un clin d'œil sur l'état du rapatriement au Burundi.

### 2.6. Problématique de l'état du rapatriement au Burundi

Le départ massif et forcé de populations touche aujourd'hui plusieurs régions du monde y compris le Burundi. Le rapatriement est une question qui hante la communauté internationale, les politiciens, les décideurs économiques et les agents humanitaires.

En effet, les crises qui ont déchiré le Burundi ont tant bouleversé la société burundaise que le nombre de personnes en difficultés a même augmentée. Une bonne partie de burundais ont dû quitter leur foyer et sont allés se chercher des endroits plus sécurisants. D'autres ont été expatriés et beaucoup d'entre eux se sont installés dans les pays limitrophes.

Ces populations « *sinistrées* » ont été dépouillées de leurs biens matériels et beaucoup d'entre elles sont sous le fouet de la misère. La peur imminente de vivre à l'extérieur de leur patrie provoque des conflits, des tensions, des perturbations voire des ruptures.

Toutes ces personnes rapatriées sont hantées par le vif désir de regagner leur foyer pour enfin être réinsérées dans la vie. Ils doivent désormais refaire partie intégrante de la société qu'ils avaient dû quitter suite aux crises qui secouaient le pays pendant leur exil.

---

[1] LINTON , R, Fondement culturel de la personnalité, Paris, Dunod, 1982, p.74.

A considérer les gros effectifs des rapatriés burundais qui, hier vivaient du fruit de la sueur de leurs efforts mais qui se sont retrouvés dans les conditions de vie si précaires qu'ils sont contraints de tendre la main aux âmes charitables, nous remarquons que la réintégration et la réinsertion des rapatriés sans référence de leurs lieux d'origine ne vont pas se faire sans difficultés d'adaptation.

En plus du rapatriement des sans références de leurs lieux d'origine, ceux-ci doivent trouver un lieu d'accueil où ils peuvent refaire partie intégrante de la société et participer de ce fait d'une manière active à la vie du pays de leurs ancêtres.
Nous pensons avec NSHIMIRIMANA que *« La quasi-totalité des rapatriés étant du monde rural, il faut leur trouver des terres à exploiter et diverses activités socio-économiques leur permettant de satisfaire plus ou moins les besoins matériels.»*[1]
Le problème de réintégration ne se pose donc pas uniquement en fonction des difficultés rencontrées par ces rapatriés sans référence mais encore en fonction des mécanismes adaptatifs devant une nouvelle société à laquelle ils n'ont aucune référence.

PIAGET l'a souligné quand il a dit que *« Il y a adaptation lorsque l'organisme se transforme en fonction du milieu et que cette variation a pour effort un équilibre des échanges entre l'environnement et lui, favorable à sa conservation.»* [2]
Le déséquilibre crée un état de besoin qui à son tour déclenche une conduite adaptative, c'est une conduite qui tend à rétablir l'équilibre rompu. Ce dernier sera effectif si le rapatrié sans référence trouve un milieu dans lequel il se sentira protégé, trouvera liberté, sécurité et indépendance.

- **Le rapatriement proprement dit des réfugiés**

Le Burundi a souffert et continue à souffrir d'une guerre civile qui a occasionné des départs massifs des populations les unes vers l'extérieur les autres vers les centres urbains.
En principe, le gouvernement préconise que tous les rapatriés rentrent dans son foyer.

---

[1] NSHIMIRIMANA, D., Contribution à l'étude du rapatriement et la réintégration des refugiés, mémoire, inédit, Bujumbura, U.B, F.P.S.E, 1996, p. 49.
[2] PIAGET, J., cité par SILLAMY, N., in Dictionnaire encyclopédique de psychologie, Paris, Bordas, 1980, p.21.

Ce processus de réinstallation dans leurs foyers doit se faire dans la dignité et avec des garanties d'être sécurisé.
En plus, une fois réintégré, le rapatrié sans référence doit recouvrer ses droits de citoyen et récupérer les biens de leurs ancêtres si du moins il y a encore des restes, selon la loi et le règlement en vigueur au Burundi.

En outre, nous pensons que l'action de réintégrer et de réinsérer les rapatriés sans référence soulève une problématique quant aux principes dont ils sont traités selon l'équité. Nous pensons qu'il est pratiquement impossible de prendre en charge et dans la satisfaction de leur besoin, tous les rapatriés en générale et ceux sans référence en particulier car ils accusent un manque énorme de moyens de survie.

Il faut préciser que ce mécanisme rentre dans les prérogatives d'une commission tripartite composée par le gouvernement du Burundi, la Tanzanie, et le H.C.R. concernant le rapatriement des réfugiés qui s'étaient installés dans les pays limitrophes la commission opère à partir du pays d'asile d'où les rapatriés sont acheminés vers un pays natal qui les accueille et les transporte vers les lieux d'origine pour ceux qui en gardent la référence.

A ce sujet, pour NSHIMIRIMANA, « *(...) les rapatriés qui arrivent en convois sont escortés par des officiers du pays d'exil qui leur remettent aux officiers du pays d'origine en présence des services de l'immigration et de l'ordre qui s'assurent de leur régularité. Ceux -ci sont ensuite transférés vers leurs communes respectives d'origine s'ils peuvent encore regagner leurs propriétés sans problème en cas de complication, ils transitent dans des centres d'accueils aménagés à cet effet en attendant que certaines difficultés trouvent leurs solutions. Ou encore, ils sont transférés dans des régions ou des terres cultivables sont encore disponibles sur des sites susceptibles d'être viabilisés.* »[1]

[1] NSHIMIRIMANA, D., Contribution à l'étude du rapatriement et la réintégration des refugiés, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 1996, p.27.

Des sites de transit sont souvent aménagés pour les personnes dont soit la maison a été détruite, ou dont leurs terres ont été occupées par les personnes restées sur place ou tout simplement encore parce que leur sécurité n'est pas assurée.

Si la volonté des réfugiés de regagner leur bercail s'affiche, leur réintégration sociale nécessite néanmoins une bonne organisation ainsi qu'un accueil chaleureux qui permette une acceptation et reconnaissance mutuelle entre les rapatriés et les populations restées au pays.
L'organisation du retour des réfugiés devrait se baser sur des visites aux lieux d'origine en vue d'une préparation psychologique, programmer des séances d'information et de sensibilisations sur les mécanismes de cohabitation pacifique qui suffit pour parvenir à une réintégration sociale, économique, psychologique. Le rapatriement des réfugiés sans référence doit être bien pensé puisqu'il est délicat.
Nous pensons que la réhabilitation des personnes rapatriées pose beaucoup de problèmes.

# CHAPITRE III : LES PRINCIPAUX DEFIS DE LA REINTEGRATION DES RAPATRIES BURUNDAIS SANS REFERENCE DE LEUR LEIU D'ORIGINE

Le fait de s'exiler vers l'étranger met dans une situation de mise en cause l'identité de l'exilé même. Ainsi, redonner la confiance au rapatrié de retrouver sa patrie n'est pas chose facile. Les rapatriés burundais qui regagnent le pays gardent des séquelles de la guerre qui les a contraints à l'exil. C'est pour cette raison que ce phénomène du rapatriement doit être soigneusement étudié pour faire face aux défis qui lui sont liés.

## 3.1. Les défis d'ordre moral et humain

Les problèmes du genre conduisent à une situation de mise en cause de l'identité même de la victime exilée après les durs moments de crise qu'a vécue le pays.

Ainsi, le défi majeur ici est de redonner confiance aux exilés de retrouver leur patrie sans risque de perdre leur vie. Ce défi est d'autant plus important qu'il doit être à la base de toute politique de rapatriement.

S'agissant de la situation alimentaire, beaucoup de rapatriés vivent encore de l'aide humanitaire. Leur état de santé est inquiétant car caractérisé par une sous-alimentation et une malnutrition qui sont souvent cause des maladies carencielles, particulièrement chez les rapatriés vulnérables entre autre les plus âgés et les enfants.

Quant à la situation sanitaire, les conditions de logement restent précaires et la promiscuité dans les sites de transit entraîne souvent la propagation des maladies sexuellement transmissibles et celles qui sont liées au manque d'hygiène

## 3.2. L'instabilité culturelle

Les individus qui, dans le système social, se repèrent en fonction des conditions sociales dans lesquelles ils se trouvent, entrent dans des catégories sociales données et en acceptent, de façon plus ou moins explicite, les valeurs.

Néanmoins, la culture et les normes sociales font partie intégrante de la personnalité quoiqu'ayant été transformées soit en totalité soit en partie du fait que les réfugiés mènent une vie en dehors du milieu social habituel. Donc, « *Il est des situations où le poids des conditionnements transforment des valeur culturelles* » [1]

Ceci s'entend clairement dans ce sens que la crise en cours, au Burundi, a provoqué chez les personnes réfugiées ou « *déplacées* », une perte de repères constitutifs de la personnalité, repères tant géographiques, biologiques, socioculturels, qu'affectifs. Ceci traduit indéniablement la rupture des liens sociaux qui se tissaient entre ces personnes avant le refuge provoquant ainsi une dysharmonie culturelle.

La crise a lourdement affecté la conscience de la solidarité sociale, les valeurs culturelles et familiales en ont été aussi piétinées par les effets néfastes de la crise.

### 3.3. Le problème lié aux terres des réfugiés

Cette question qui fait couler beaucoup d'ancres et de salives fait penser à deux cas : celui des réfugiés de longues dates et ceux récents car les problèmes qu'ils soulèvent se posent différemment et ne présentent pas la même complexité.

#### a) Les réfugiés de longues dates

Ceux qui ont fui le pays consécutivement aux « *événements* » de 1972 ne sont pas sûrs qu'à leur retour ils récupéreront leurs terres, car plus de 30ans durant, après leur exil, elles ont dans la plus part des cas changé de propriétaires. Et comme le dit ici NSHIMIRIMANA « *certaines populations d'accueil ont occupé les terres des réfugiés et y ont installé leurs familles. D'autres les ont vendues aux tierces personnes.* »[2]

Très souvent en effet, ces rapatriés de longues dates situés pour l'essentiel dans le sud du pays trouvent leurs propriétés occupées par les paysans venus des environs voire de loin.

---

[1] UNESCO, L'affirmation de l'identité culturelle et les formations de la conscience nationale dans l'Afrique Contemporaine, Paris, P.U.F., 1981, p.22.

[2] NSHIMIRIMANA, D., op.cit., p.35.

La plupart de ces nouveaux occupants sont installés par l'administration qui avait le souci de combler le vide créé par les départs des réfugiés. Le phénomène fut d'une allure très inquiétante car certaines communes du sud telles Rumonge et Nyanza-Lac étaient dépeuplées.

Actuellement avec le rapatriement annoncé de la plupart des réfugiés, nous assistons à des ventes des propriétés par les familles qui sont restées au pays. Elles le font dans le but de soustraire au partage inévitable leurs frères, cousins, neveux, voisins ....qu'ils croyaient partis à jamais.

**b) Les réfugiés de fraîches dates**

Les réfugiés récents sont ceux qui ont fuit pendant la crise de 1993. Quand ils rentrent de l'exil, ces rapatriés ne rencontrent pas beaucoup de problèmes car dans l'ensemble ils réintègrent leurs propriétés. Néanmoins, certains problèmes sont signalés ici et là.

Certains rapatriés trouvent leurs propriétés vendues par les membres de leurs familles restés sur place soit pour leur propre compte, soit sous prétexte de subvenir aux besoins des enfants ou des conjoints durant l'exil du chef du ménage.
D'autres ont vendu leurs propriétés avant l'exil convaincu que leur retour ne sera pas pour demain.
Il résulte de cela qu'à leur retour, ils ne savaient pas où aller et intègrent la grande communauté des paysans sans terre.
Autrement dit, ils ne sont pas installés dans leurs anciennes propriétés « (...) *le gouvernement mène une politique volontariste de réinstaller ailleurs ces nouveaux venus, peu importe la région d'où ils étaient originaires avant 1972* »[1]
Une solution qui n'est pas du tout efficace car les problèmes fonciers sont permanent dans toutes les communes suite à l'exiguïté des terres cultivables.

[1] Gouvernement du Burundi, Etude sur la problématique des terres laissées par les refugiés de 1972 dans les communes de Rumonge et Nyanza-Lac, Arusha, Septembre, 1999. p. 36.

### 3.4 L'action du H.C.R

Crée le 01//01/1951, le H.C.R. dont l'action est essentiellement humanitaire et sociale ne doit comporter aucun cachet politique, se limite à la protection et à l'assistance aux réfugiés tandis que l'Etat accorde l'asile.

Le Burundi comme tous les autres Etats signataires a coopéré avec le H .C.R dans l'exercice de ses fonctions. Pour le Burundi, le H.C.R. préconise un rapatriement comportant deux orientations à savoir le rapatriement organisé après la signature des accords de paix et le rapatriement spontané c'est à dire; des rapatriés qui rentrent chez eux de leur propre volonté.

En vue de permettre l'intégration des rapatriés d'une manière effective dans la société, le H.C.R. envisage des solutions. Néanmoins le H.C.R. n'est pas responsable des populations rapatriées, il signe seulement des accords qui déterminent le rôle de chacun durant le rapatriement conjointement avec les autres partenaires, le H.C.R. élabore un plan d'urgence de rapatriement qui est détaillé quant à l'accueil et à l'organisation entre les agences et les différents bénéficiaires.

Signalons en passant que dans le Ministère du Droit de la Personne Humaine et du Genre, le H.C.R. a mis sur pied un plan d'assistance humanitaire au rapatriement et à la réinsertion des réfugiés. Un plan qui, pour être mis en exécution, nécessite y avoir l'arrêt des hostilités.
Dans ses attributions, le H.C.R. se borne aux problèmes logistiques mais son mandat principal est d'assurer la protection des réfugiés. Il a aussi comme mission d'informer les réfugiés et les appuyer, mais non pour décider sur leur rapatriement.
En plus, le H.C.R. ne passe pas sous silence la question épineuse des propriétés comme le souligne NSHIMIRIMANA : *«(...) entre temps des personnes des régions voisines ainsi que celles restées sur place, occupant les maisons et exploitent les terres ainsi désertées. Certains d'entre elles s'en approprient à l'issue des autorités administratives. D'autres le font sous le couvert des autorités administratives. »*[1]

[1] NSHIMIRIMANA, D., op.cit, p.27.

Il est à signaler que le H.C.R. distribue des aides d'urgence pour faciliter le processus de rapatriement. Il fournit, par exemple, des moyens de transport, crée un service de secours et d'accueil dans les sites de transit, il distribue des outils agricoles et des semences pour promouvoir les activités productives. Ces aides sont constituées, en grande partie, de vivres, d'habits, d'ustensiles de cuisine et de médicaments.

### 3.5. L'action de l'UNICEF

Les interventions de l'UNICEF concernent prioritairement les enfants mais aussi les femmes parce que l'on ne saurait parler de l'enfant en ignorant sa mère ou sa famille.

Cette catégorie de la population burundaise constitue la majorité des réfugiés et sont le plus affecté par les problèmes les plus épineux. Par exemple, les femmes qui sont nombreuses dans les sites de transit concilient leurs activités de « *mère et de père de famille* » car les rapatriés qui rentrent au pays sont en grande majorité composés de veuves et d'orphelins. Dans une famille où absence du père se fait sentir des répercutions négatives ne manquent pas les enfants ignorent des figures parentales idéalisées et vont accuser des retards considérables sur plan de développement psychoaffectif.

En effet, pour WINNCOTT, *L'union du père et de la mère fournit un fait solide autour duquel l'enfant peut construire un fantasme, un rocher, auquel il peut s'accrocher.»*[1]

Voilà pourquoi la protection et l'éducation des enfants rapatriés sans référence qui sont souvent les plus vulnérables, rentrent dans les prérogatives de l'UNICEF, étant donné que beaucoup d'entre eux sont devenus orphelins ou du moins sont restés séparés de leurs parents.

A cet effet, cet organisme montre « (...) *des milliers d'enfants de par le monde vivent dans des conditions particulièrement difficiles, qu'ils soient orphelins ou enfants de rues, réfugiés ou déplacés, victimes de la guerre ou des catastrophes naturelles ou créées par l'homme notamment tels que l'irradiation et l'exposition à des produits chimiques dangereux que leurs parents soient travailleurs, migrants ou qu'ils appartiennent à d'autres groupes sociaux défavorisés, qu'ils travaillent ou qu'ils soient victimes de l'apartheid ou l'occupation étrangère. Ces enfants exigent une attention, une protection et une assistance particulière de la part de leurs familles et de la collectivité dans le cadre de la protection nationale et de coopération internationale. »*[1]

---

[1] WINNICOTT, D.W., Développement social de l'enfant et de l'adolescent, Bruxelles, Mardaga, 1977. P.61.

Ainsi, les crises de 1965, 1972,1993 ont fait que les enfants soient victimes de mutations sociales survenues brusquement. Beaucoup d'entre eux ont été tués, blessés, torturés, séparés des leurs. Ces conflits ont été à la base d'une prolifération du phénomène de l'enfance en difficulté comme le dit l'UNICEF : « *Le malheur veut que les principales victimes soient des enfants à qui sont arrachées toutes les perspectives d'avenir seules ouvertes, pour eux plus d'école, plus d'éducation, plus de santé ni de croissance normale, leur développement psychique et mental étant entravé par une malnutrition précoce due à la maladie précoce et au manque d'alimentation adéquate.* »[2]

Les principaux secteurs d'intervention de l'UNICEF et dans lesquels il appuie le programme de réinstallation et de réintégration des rapatriés sont la santé, la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'éducation.

L'UNICEF se propose aussi de relever le fonctionnement des services sociaux pour alléger les souffrances des populations qui viennent de rentrer fraîchement de l'exil après tant d'années passées dans les camps des réfugiés. La prise en compte de l'impact que ce retour massif des réfugiés peut avoir sur la situation sanitaire de ceux-ci en limitant par exemple les conséquences liées au non accès aux services de santé et d'éducation, à l'eau potable, au manque d'affection familiale, etc.

L'UNICEF mène un combat pour donner accès d'un plus grand nombre d'enfants à l'instruction, la protection spéciale des enfants vulnérables comme les handicapés, les enfants non accompagnés, les orphelins ....et les épargner de l'exploitation de toute sorte qu'ils pourraient faire face dès leur arrivée au pays.

L'UNICEF fait aussi action au côté des enfants ayant connu des blessures morales ou des enfants non accompagnés.

Si on croit le H.C.R. « *Les enfants qui sont séparés de leurs deux parents et qui ne sont pas élevés par un adulte qui, de par la loi ou la culture, a la responsabilité de le faire.* »[3]

---

[1] UNICEF., Etude de la situation de la femme sinistrée au Burundi, Bujumbura, Avril, 1995, p.67.
[2] UNICEF., les femmes et les enfants du Burundi, otage d'un conflit, Bujumbura, 1987, p.5.
[3] H.C.R., Aider les enfants non accompagnés, une approche communautaire, Génève, UNHCR, 1965, p.8.

Ceci se justifie par un plan opérationnel pour le rapatriement des réfugiés et des déplacés qui a été élaboré par le gouvernement du Burundi en collaboration avec le H.C.R, le PNUD, l'UNICEF et l'office de coordination de l'Action Humanitaire (OCHA) ainsi que les institutions financières internationales, comme la Banque mondiale et l'U. E.

Malgré les efforts fournis par ces organismes, le rapatriement des réfugiés sans référence accuse certaines irrégularités car ils sont contraints de regagner le pays alors que leur lieu d'origine leur est inconnu.
Bref, après s'être installé au pays de ses ancêtres, ce chapitre qui suit va nous montrer les conditions dans lesquelles vit le rapatrié burundais sans référence du lieu de son origine.

### 3.6. La condition de vie du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine

La détresse est toujours signe d'un désarroi, d'un échec, d'une déception et plonge sa victime dans une situation critique ou tout court dans une situation de position de faiblesse, de démunie.
La détresse dont fait face ici le rapatrié burundais de longue durée et sans référence de son lieu d'origine, est souvent si pas toujours ressenti comme incapacité ou manque pouvant aller jusqu'à engendrer une situation de dépendance à l'égard des institutions, des groupes de gens qui lui sont venus au secours ou du moins à l'égard de l'entourage voire de la société entière.

Le vécu de tension permanente du rapatrié sans référence est l'un des signes des états de détresse. Il est évident que la souffrance physique que cette situation provoque chez la victime a des répercussions sur sa situation psychologique.
Nous avons découvert différentes conceptions accordées à ce vocable de détresse prise d'abord comme source du déséquilibre quotidien de l'être humain fraîchement rentré d'exil.

### 3.6.1. Le déséquilibre psychique permanent chez le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine

Parler du « *déséquilibre permanent* » du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine, c'est parler d'une situation de détresse accompagnée des souffrances psychiques.
La détresse est une situation qui est, un indicateur, pour l'individu victime, une atteinte de l'image idéale de soi ce qui est une preuve de la faillibilité.

En plus, le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine peut se sentir humilié même par le climat qui règne dans le pays d'accueil et il se culpabilise.
Remarquons également que ce qui peut contribuer à humilier la survie des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine n'est pas seulement ce sentiment du manque de « *chez soi* » mais également ce que représente cette nouvelle catégorie de rapatriés devant les résidents restés sur place. C'est ce que rapporte NANSEN quand il évoque la situation des gens se trouvant dans un camp des personnes déplacées en Allemagne, administré par l'UNRA : « *Ils étaient mal souvent accueillis, et rares sont ceux qui se soucient de leur sort.* »[1]

En général, les autorités ne s'en inquiètent guère, elles trouvent parfois les rapatriés encombrants, les considèrent rarement comme un problème important sur lequel il faut prêter une attention particulière. Pour que le rapatrié burundais sans référence reprenne le cours normal de sa vie et regagne la situation d'une réinsertion bien menée, le gouvernement doit prendre des dispositions quitte à ce que les conditions de réintégration et de réinsertion du rapatrié sans référence soient réunies car, nous constatons que ce manque de place et d'étiquetage crée en lui un sentiment de dévalorisation. Cette dernière situation vient alourdir le poids de sa détresse.

La détresse est d'abord perçue comme une atteinte à l'intégrité physique du rapatrié sans référence qui l'empêche de n'être plus capable de se prendre en charge. Les contraintes de la vie quotidienne, auxquelles fait face le rapatrié sans référence, le plongent dans une situation intenable.

[1] NANSEN, F., Protection et assistance en faveur des refugiés, Lousane-Suisse, Ed. Rencontre, 1921, p. 151.

La détresse est une situation qui est, un indicateur, pour l'individu victime, une atteinte de l'image idéale de soi ce qui est une preuve de la faillibilité, c'est également, *« (...) une angoisse causée par un sentiment d'abandon ou d'impuissance, par une situation désespérée, une situation critique, un malheur exigeant un prompt secours. »*[1]

Ainsi, la détresse causée par des catastrophes comme (la guerre, la famine, les tremblements de terre...) affecte la vie quotidienne de la victime et engendre, par conséquent, son déséquilibre psychique. A ce niveau, toute procédure d'intervention des agents humanitaires devrait s'étendre sur les deux pôles le soma et la psyché, car cette situation de détresse dans la quelle est plongé la rapatrié sans référence atteint certainement son corps et aura des répercussions sur le psychique.

La raison est ici simple ; le rapatrié sans référence se rendant compte qu'il n'est plus à mesure de subvenir à ses besoins comme avant, il se perd dans ses pensées. Cet état de chose le plonge dans une situation d'humiliation.

En général, les autorités ne s'en inquiètent guère, elles trouvent parfois les rapatriés encombrants, les considèrent rarement comme un problème important sur lequel il faut prêter une attention particulière. Pour que le rapatrié burundais sans référence reprenne le cours normal de sa vie et regagne la situation d'une réinsertion bien menée, le gouvernement doit prendre des dispositions quitte à ce que les conditions de réintégration et de réinsertion soient réunies car, nous constatons que ce manque de place et d'étiquetage crée en lui un sentiment de dévalorisation. Cette dernière situation vient alourdir le poids de sa détresse.

### 3.6.2. Le manque cruel de moyens de survie

L'étude étymologique du terme *« manque »* nous permet de comprendre ce concept qui signifie une insuffisance, une absence de ce qui serait nécessaire.

C'est également une notion ayant une signification plus proche en psychanalyse. Ici, on introduit cette notion pour généraliser celle de castration symbolique. Il désigne *«(...) le désir est toujours un désir d'un manque de quelque chose qui ne peut que se dévaluer. Tout désir est marqué par la castration, forme particulière qui consiste à retrouver un substitut adéquat à ce qui est ainsi perdu, en acceptant le manque »*[2].

---

[1] Grand dictionnaire encyclopédique, Vol5, Paris, 1982, p.318.

[2] Grand dictionnaire encyclopédique, Vol. 12, Paris, P.U.F, 1982, p.8551.

Même si nous mettons de côté la castration ou encore sa définition psychanalytique, ce terme aura toujours la même signification que le vide, chez les rapatriés sans référence. Le manque se remarquera par *«(...) Une absence péniblement ressentie de quelque chose ou de quelqu'un qui laisse une impression de vide ou d'incomplétude »*[1]

Ce que nous pouvons appeler « *manque* » en le liant au contexte de notre travail « manque » cruel des moyens de survie chez les rapatriés sans référence. C'est une privation douloureuse de ce qu'ils possédaient avant, une privation de leur « chez- soi » qui les plonge dans une profonde détresse, qui les fait perdre le courage de chercher les moyens de leur survie. Il appartient alors aux volontaires bénévoles ayant une action charitable de venir soulager les souffrances tant physiques que morales des rapatriés sans référence.

Les aides humanitaires qu'on livre à des gens se trouvant dans des situations intenables devraient être distribués en tenant compte de la définition réelle des problèmes qu'ont ces gens quitte à ce que ces derniers soient à mesure de reprendre l'allure normale de leur vie. Bref, une personne qui rentre fraîchement de l'exil surtout celui qui n'a aucun point de référence quant à son lieu d'origine, ne se trouve de ce fait à un moment crucial de son existence, à un moment où il nécessite une aide d'urgence. Souvent cette aide lui parvient sous une forme matérielle comme : vivres, vêtements, un abri, une protection contre les éléments nocifs à sa vie.

Le rapatrié sans référence nécessite un soulagement au lieu de le faire plonger dans une misère interminable, comme on a l'habitude de le faire pour ces rapatriés qui se présentent sur un territoire qui leur est étranger. Les populations restées au pays devraient alors afficher un comportement d'accueil charitable comme l'indique d'ailleurs SADRUDDIN AGAKHAN quand il dit ceci : *« l'octroi d'asile aux nécessiteux est un acte humanitaire et non un acte hostile »* TENNA, en donnant une suggestion de pouvoir faire redresser des personnes vulnérables de crises écrit : *« Le secours pare aux plus pressés mais lorsque des gens vivent au bord du désastre, ce n'est pas suffisant pour ramener leur situation à la normale. C'est en augmentant la qualité de leur vie que nous permettons aux plus vulnérables non pas de survivre seulement mais de s'en tirer et d'éviter les catastrophes. »*[2]

---

[1] Grand Dictionnaire encyclopédique, op.cit., p.8558.
[2] NANSEN, F., op.cit, 1921, p.151.

Les rapatriés quand on leur octroi des aides, il faut que celles-ci soient des aides qui puissent les permettre de s'installer définitivement dans les pays d'accueil.

Vouloir secourir devrait provenir toujours d'un esprit charitable, cette volonté partira de plus nécessiteux. Mais nous constatons qu'avec l'aide, bien d'acteurs humanitaires ne sont pas animés de bonne foi et cela pousse à revoir les difficultés et irrégularités entachant cette œuvre soit disant humanitaire.

### 3.6.3. L'intervention humanitaire auprès du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine

Dans les conditions normales, l'action humanitaire devrait constituer un support adéquat aux victimes des catastrophes dont les rapatriés de longue durée et sans référence de lieu d'origine mais ces derniers risquent de prendre de mauvaises habitudes.
D'abord l'aide humanitaire prolongée aux rapatriés sans référence risque de les rendre d'éternels assistés et peut bloquer leurs initiatives qui pourraient les aider à sortir de cette dépendance. Ensuite, il y'en a d'autres qui se prennent pour des rapatriés sans référence pour bénéficier de l'aide humanitaire. Ce qui justifie l'ambiguïté de cette intervention humanitaire qui se fait au profit des bénéficiaires masqués.

Nous pouvons dire qu'un côté les rapatriés sans référence peuvent rendre d'une façon ou d'une autre la distribution de leur aide complexe.
Nous ne pouvons pas manquer de dire que de l'autre côté, les intervenants humanitaires font eux aussi du commerce avec l'aide censée être distribuée aux personnes en difficultés. Cette idée a été d'ailleurs appuyée par NDORICIMPA, de la manière suivante *« (...) la guerre constitue un gagne-pain pour certaines organisations internationales humanitaires sans oublier les primes perçues par le personnel de ces mêmes organisations qui sont censées travailler dans un pays en guerre. »*[1]
Ces bienfaiteurs *« ABAGIRANEZA »* au lieu d'être de vrais humanitaires, ils profitent de leur mission pour grignoter sur la part destinée aux nécessiteux dont les rapatriés sans référence.

[1] NDORICIMPA, G., Renouveau du Burundi, n0 4922 du 7 mars, 1997, p.2.

Ce qui est contraire aux préoccupations de l'action humanitaire. De telles pratiques perturbent même les conditions de vie des premiers bénéficiaires. Plutôt comme le dit, LEBAS, l'acte humanitaire exige une certaine responsabilité : *« Ainsi, à l'origine du geste humanitaire, il n'y a en principe pas de calcul politique ni de recherche d'une gratification, il y a une exigence morale de l'ordre de la responsabilité. »*[1]

Il est à noter que quand bien même ces aides sont données aux destinataires, elles sont données de façon à ce que ceux -ci ne soient pas satisfaits et risquent plutôt de les rendre des éternels demandeurs d'aides.

Tout intervenant humanitaire doit prêter attention à tout obstacle qu'il rencontre, connaître l'environnement dans lequel il est appelé à exercer sa fonction pour ne pas sombrer dans les vagues agitations politiciennes ou d'autres sollicitations tendancieuses car certainement que dans ses réalisations ; l'acteur humanitaire ne manquera pas d'être confronté à des questions récurrentes. C'est pour cette raison qu'il doit chercher à savoir, à tout prix, pour mener à bon port son action, qui est bénéficiaire, qui ne l'est pas.

Ces acteurs humanitaires devraient savoir aussi que pour alléger les souffrances d'une personne en difficultés, il ne suffit pas seulement d'un bagage matériel à donner mais aussi il faut avoir un savoir- faire, et être un intervenant responsable car l'acte humanitaire nécessite une certaine connaissance de la réalité de la société dans laquelle on est appelé à exercer des activités du genre.

[1] LEBAS, J. et al, Médecine humanitaire, Paris, Flammarion, 1994, p.4.

## CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Pour bien saisir les conditions dans lesquelles un travail scientifique doit être mené, il importe de préciser la position du problème et la méthodologie suivie pour le réaliser. Dans le présent chapitre, nous allons préciser le cheminement suivi au cours de notre recherche. Il est question ici d'indiquer l'instrument de recherche à l'aide duquel nous avons recueilli les données, de montrer dans quelles conditions et dans quel milieu se sont déroulé la préenquête et l'enquête proprement dite.

### 4.1. Problématique

Les crises qui ont secoué le Burundi depuis les années 1960, ont contraint à l'exil nombre de Burundais, on dénombre des personnes qui sont parties en bas âges et qui constituent une catégorie des rapatriés qui présentent des particularités pendant leur retour au pays du fait qu'ils ignorent leur lieu d'origine.

Après plus d'un quart d'un siècle de vie menée à l'étranger où ils se sentaient déjà comme chez eux, les rapatriés burundais sans référence ont des difficultés diverses pour être facilement réintégrés dans la communauté burundaise. Ils présentent des difficultés sur le plan même de la communication car beaucoup d'entre eux mélangent le Kirundi et le Swahili ou ne parlent que le Swahili uniquement. De pareilles difficultés constituent un obstacle très difficile à franchir car quand on est incompris moins on est le bienvenu dans le groupe où on est appelé à vivre.
La société a une tendance à marginaliser les rapatriés sans référence mais elle oublie que «(...) *tout écart présente un très grand danger pour un individu car il devient de ce fait incapable de bien comprendre le monde dans lequel il vit. Seul l'accord inconditionnel avec les autres le remet dans le droit chemin, celui d'une connaissance validée par l'accord de tous.* »[1]

Beaucoup d'autres rapatriés éprouvent des difficultés quant à la connaissance des repères de leurs ancêtres. Une pareille difficulté est non moins négligeable car elle a des incidences négatives sur le rapatrié sans référence car il vit en ignorant son identité familiale.

[1] FESTINGER, L., cité par PAICHELER, G. in op.cit, p.26.

Une pareille situation rend difficile le processus de réintégration sociale et peut même rendre leur vie psychique troublée car « *Les troubles psychiques causent un état de souffrance morale et d'angoisse souvent aussi difficile à apporter que la douleur physique produite par la maladie (...) ils empêchent aussi les gens de jouir pleinement de leur travail, de leur vie sociale et familiale et d'y participer abaissant aussi considérablement le niveau de leur qualité de vie, enfin ils constituent un poids non négligeable pour l'entourage et entraînent des coûts qu'il vaudrait la peine d'évaluer avec précision que ce soit en terme de jours de travail perdus, de tensions familiales et des divorces qui en sont les effets de fréquences de consultations médicales ou de rendement professionnel.* »[1]

C'est difficile de vivre sans aucun repère au sujet des racines de leurs ancêtres pour les rapatriés burundais sans référence. Ils manquent en plus de la référence de leur lieu d'origine un repère de leur situation familiale.
La question des terres cultivables pour ces rapatriés constitue aussi le nœud de leurs problèmes. L'Etat dans le but de rendre les terres cultivables qui étaient retournées à l'état sauvage pendant l'exil de leurs anciens occupants, a octroyé à de tierces personnes des espaces à cultiver.

Au retour, ces rapatriés trouvent leurs anciennes terres occupées par d'autres, ce qui fait le gros des plaintes qui sont devant les tribunaux de résidence des communes qui ont accueilli un nombre important des rapatriés sans référence car ce sont ceux-là dont la question des propriétés est très complexe car il ne se souviennent plus de leur lieu d'origine.

Pour nous, nous menons une recherche sur les difficultés psychosociologiques que rencontrent ces rapatriés de longue durée et sans référence de leur lieu d'origine, afin de suggérer, grâce à leurs suggestions, des voies de sorties pour rendre efficace le processus de réintégration psychosociologique.

Bref, nous pensons aussi que cette entrée massive des rapatriés sans référence de leur lieu d'origine a d'effets négatifs sur la situation relationnelle avec les personnes restées au pays.

---

[1] TOUSIGNANT, M., Les origines sociales des troubles psychologiques, Paris, P.U.F., 1992, p.33.

De telles difficultés nous ont poussés à nous poser quelques questions auxquelles nous avons tenté d'apporter des réponses à travers les objectifs de recherche.

- Quelles sont les réactions et les attitudes des populations restées au pays vis-à-vis du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine ?
- Comment le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine se considère et réagit-t-il vis-à-vis de l'environnement immédiat ?
- Quels sont les effets de l'exil qui sont susceptibles d'altérer l'image de soi du rapatrié burundais de son lieu d'origine ?
- Quelles sont les difficultés socio-économiques freinant la réintégration sociale du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine ?

Pour répondre à ces questions, nous sommes passé par les objectifs suivants :

## 4.2. Objectifs de recherche

### 4.2.1. Objectif général

- ❑ *Etudier les problèmes de réintégration psychosociologique des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine.*

### 4.2.2. Objectifs spécifiques

- *Montrer les difficultés rencontrées par les rapatriés sans référence dans leur réintégration psychosociale.*
- *Découvrir les difficultés relationnelles rencontrées par les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine avec leur nouvel entourage.*
- *Découvrir les difficultés liées à l'identité familiale des rapatriés sans référence dans la recherche des repères des racines de leurs ancêtres.*
- *Découvrir les stratégies adoptées par les rapatriés sans référence pour surmonter les facteurs de blocage à leur réintégration psychosociale.*

### 4.3. Méthode et technique de recherche

L'univers scientifique dispose aujourd'hui d'une multitude de techniques par lesquelles le chercheur peut collecter les données nécessaires à sa recherche. C'est donc au chercheur de choisir les techniques appropriées à sa recherche.
Selon LEON ; « *le choix de techniques de collecte des données est étroitement lié ou solidaire à la nature du phénomène à l'étude.* »[1]

En tenant compte de la nature du sujet de recherche et dans le souci d'obtenir des informations fiables sur notre travail, nous avons opté pour l'entretien semi directif.

#### 4.3.1. Méthode qualitative

Notre travail n'a pas de portée statistique dans la mesure où nous voulons nous rendre compte de la problématique de réintégration psychosociologique des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine.
C'est pour cette raison que nous optons d'utiliser une approche que s'inscrit dans l'ordre des méthodes qualitatives à savoir étude de cas appelée également « *étude monographique* » qui se distingue des autres méthodes de façon de traiter les difficultés humaines et d'y apporter voies de sortie en passant par le contact direct avec ces derniers. Comme l'explique NOVELLI ; « *(...) la recherche qualitative est réalisée avec des petits groupes des personnes interrogées qui, généralement, ne sont pas choisies sur la base de la probabilité, on ne cherche pas à arriver à des conclusions définitives ou à généraliser les résultats à la population dans son ensemble.* »[2]

Comme l'indique la qualification de cette recherche, l'accent est donc mis sur les valeurs qualitatives. Une méthode qui ne fait intervenir ni les statistiques ni les comparaisons.
En privilégiant cette méthode qualitative, nous avons considéré que chaque cas est unique et singulier. L'usage de l'étude de cas exige au chercheur une approche du sujet à l'étude pour analyser d'une façon approfondie le phénomène à l'étude et surtout de comprendre le sujet dans son vécu.

---

[1] LEON, A., Manuel de psychopédagogie expérimentale, Paris, P.U.F, 1977, p. 380.
[2] NOVELLI, P.N., Un séminaire sur la recherche qualitative, Washington, Ed. Recherche en Sciences Sociales, 1986, p.16.

Et LAGACHE dit ceci à propos, *« (...) Par l'étude de cas, le psychologue apprend à aborder les êtres humains, à les faire s'exprimer, à se représenter leur vie et leurs conduite à la faveur de l'observation et de l'interprétation des comportements considérés comme significatifs et expressifs. »* [1]

Bref une telle méthode permet de mener une investigation approfondie de notre étude et surtout à analyser les différents cas.

### 4.3.2. Enquête par l'entretien semi directif

Le choix de cette technique est loin d'être le fruit du hasard; le chercheur privilégie un instrument adapté à son étude, permettant de recueillir les informations les plus fiables.

Selon LEON, «*Le choix des techniques de collecte des données est étroitement solidaire à la nature du problème étudié, aux caractéristiques des sujets constituant les groupes et aux plans des expériences choisies.* »[2]

Dans notre étude sur la «*Problématique de la réintégration psychosociale des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine* », La technique d'entretien nous a semblé la plus efficace dans le recueil des informations fiables. En effet, l'entretien semi directif choisi est l'instrument efficace permettant d'atteindre les faits, en accès à un face à face entre le chercheur et la personne interviewée ; il offre aussi une opportunité au sujet de s'exprimer librement tout au long de l'interview sur le problème qui intéresse le chercheur.

Pour notre travail, nous avons jugé bon de faire appel à l'entretien auprès des rapatriés sans référence car celui-ci reste le moyen le plus utile pour recueillir les informations par la voie des expressions orales.

[1] LAGACHE, D., L'unité de la psychologie, Paris, P.U.F., 1979, p.33.
[2] LEON, A., op. cit., p. 153.

Pour FESTINGER et KATZ «*les expériences déjà vécues par le sujet comme les intentions qui préparent son futur comportement ne peuvent guère être connues par d'autres moyens. Les perceptions, les attitudes, les opinions qui ne se manifestent pas par un comportement observable sont accessibles grâce à l'interview.* »[1]
*L'importance de cette technique est également évidente dans l'étude des attentes, selon MUCHIELLI, « (...) l'on cherche à découvrir les attitudes les plus fondamentales de la personne interviewée sur le problème qui intéresse l'interviewé.* »[2]

Ce que nous avons cherché à découvrir ne pouvait être compris par une simple observation des personnes sujettes à notre étude, il s'agissait de les comprendre dans leur réalité sociale vécue au quotidien, d'où une approche était nécessaire pour engager un échange libre sur des questions qui intéressaient notre étude. Pour y arriver, nous avons élaboré un guide d'entretien destiné à nos enquêtés et nous avons veillé à ce que les questions soient ouvertes afin que les réponses soient libres et en cas de blocage de l'enquêté, procéder par des relances sans imposer les éléments de réponses à donner.

### 4.4. Population d'enquête

En matière de recherche, il n'est pas aisé et s'avère parfois impossible de faire une étude sur tous les sujets concernés par l'étude. De ce fait, nous travaillons sur les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine, regroupés dans le «*camp de Village de paix* » de Mutambara en Commune Rumonge.

Le choix de notre population d'enquête n'est nullement pas basé sur la probabilité mais dirigé vers un objectif. De ce fait, les personnes privilégiées sont les rapatriés sans référence eux-mêmes parce qu'ils sont au nœud du problème faisant objet de notre recherche.
Les critères requis pour maximiser la récolte de données qui pouvaient donner des résultats fiables au phénomène était la diversification des caractéristiques des sujets choisis pour notre enquête : diversité d'âges et de sexe, ceux qui sont nés à l'exil et ceux partis étant encore enfants. Ce sont ces considérations qui nous ont guidé dans le choix des sujets à enquêter.

---

[1] FESTINGER, L., et KATZ., Les méthodes de recherche dans les sciences sociales, Paris, PUF, 1974, p.390.
[2] MUCHIELLI, R., Analyse du contenu des documents et des communications, Paris, P.U.F, 1977.

## 4. 5. Travail de terrain

### 4.5.1 La préenquête

Dans la recherche psychosociale, la préenquête constitue une étape particulièrement importante du travail de terrain. Elle donne une occasion au chercheur de se familiariser avec le terrain sur lequel s'effectuera sa recherche. Cette phase fait découvrir au chercheur les modifications qui s'imposent avant d'entreprendre l'enquête proprement dite.

Et à propos, selon PINTO et GRAWITZ « *Il convient d'insister sur la nécessité d'une préenquête approfondie, c'est-à-dire d'un essai d'enquête sur un petit nombre de sujet permettant de roder le questionnaire et de mieux rendre compte des difficultés* »[1]
La préenquête a pour objectif la connaissance du milieu de recherche, le test du guide d'entretien, l'appréhension de sa qualité et la vérification de la pertinence des objectifs de recherche.
Pour la préenquête, nous avons travaillé sur deux rapatriés sans référence. Pour les choisir, nous avons d'abord posé les critères : un rapatrié qui est né à l'étranger et qui n'a aucun repère des traces de ses ancêtres et un rapatrié qui est parti pour l'exil alors qu'il était enfant et qui par conséquent ne connaît pas les origines initiales de leurs parents. Nous avons l'objectifs de travailler sur ces deux rapatriés pour voir que même s'ils sont tous sans référence, connaissent les mêmes difficultés de réintégration psychosociologique.

Pour y parvenir, nous avons approché les autorités administratives de la Commune Rumonge. Nous avons expliqué le but de notre recherche et les critères que nous avons choisis pour la réalisation de notre travail. Ces autorités nous ont aidé à repérer ces cas et nous ont aussi indiqué leurs adresses.

Après ces indications, nous avons été sur terrain. La première visite que nous avons effectuée chez notre sujet de préenquête de la Zone GATETE en commune de Rumonge en date du 12 octobre 2009, était principalement consacrée à la prise de contact. Ce jour- là, nous avons trouvé notre préenquêté « MA » devant sa maison dans un Village dit « *de paix* », Village qui accueille les rapatriés en attendant leur réinstallation définitive dans leurs propriétés.

---

[1] PINTO, R., et GRAWITZ, M., Les méthodes des sciences sociales, T2, Paris, Dalloz, 1968, p. 308.

Pour le second sujet, « NZ » nous avons procédé de la même manière, nous l'avons visité chez lui dans le Village et trois jours après nous avons fait l'entretien. Ce deuxième cas est un adolescent de 17 ans.

L'entretien s'est déroulé dans le salon de sa petite maisonnette de son voisin. Notre entretien a débuté vers 11 heures et s'est clôturé à midi et nous avons veillé à présenter nos vifs remerciements avant de nous séparer d'avec le sujet.

Bref, la préenquête nous permit de nous fixer définitivement sur nos objectifs de recherche et d'évaluer la pertinence de notre problématique. Elle nous a également aidé à vérifier notre guide d'entretien. La préenquête permet donc une certaine ouverture d'esprit de façon à laisser parler le terrain lui- même. A cette occasion, le chercheur trouve une opportunité de s'imprégner du milieu et de reformuler les questions de recherche dans les termes propres au milieu lui-même.

La préenquête nous a permis de retoucher notre guide d'entretien en reformulant une question qui a été difficile à nos préenquêtés. La question n° 8 a été supprimée parce qu'elle n'était pas comprise par nos enquêtés. Cette question était formulée comme suit : *« ufise izihe ngorane mu buzima bwawe bwa minsi yose ?*

Ceci se traduit : « Quelles sont les difficultés auxquelles tu fais face dans la vie de tous les jours ? » A cette même question, les sujets de la préenquête donnaient des réponses semblables à celle de la question n° 7 qui est libellée comme suit : « *Wonyiganira ingorane zijanye n'uguhunguka utibuka amamuko yawe ?* »

Ce qui signifie : *«Quelles sont les difficultés liées au rapatriement sans référence ?»*

Voici les réponses qu'ils nous ont données à chacune de ces deux questions. La question n°8 ci-haut mentionnée « MA » a répondu : « *Ingorane mfise ntazo novuga ngo mpeze kuko ziri ubwoko bwinshi.*»

Pour dire : « *Les difficultés auxquelles je fais face sont multiples je ne peux pas les énumérer toutes.* »

A la question n°7 « MA » a répondu de cette manière : « *Ingoraner dufise ntizigira izina ntitugira icepfo nica ruguru dutega amashi abagira neza* ».

Ce qui se traduit : « *Les difficultés qui nous hantent sont sans nom, nous ne savons pas à quel saint se vouer, nous vivons grâce aux aides des bienfaiteurs.*»

« NZ » pour sa part a répondu à la question n° 8 de cette manière : « *Jewe mbona dufise ingorane nyinshi, simbona izo noherako nizonoherezako.*»

Ce qui signifie: « *Je vois que nous avons des problèmes de tout genre je ne vois pas par où commencer pour vous parler.* »

A la question n°7, il a répondu : « *Inkurikizi zo guhunguka utazi iyo uva ni mbi gose , uca ufatwa nk'umunyamahanga ugahura n'ingorane zo kubura ico wifashisha.*»

Ce qui veut dire : « *Les conséquences du rapatriement sans référence du lieu d'origine sont néfastes. On te prend pour un étranger et tu fais face à des difficultés liées à la couverture des besoins de première nécessité.* »

Ayant constaté que les réponses à ces deux questions étaient semblables, nous avons dû supprimer la question n°8 et garder seulement la question n°7.

Enfin, il faut noter que compte tenu des résultats de notre préenquête, tous nos objectifs de recherche ont été maintenus. Cette préenquête, nous a orienté encore de plus dans le choix des enquêtés car, c'est grâce à elle que nous avons vu la nécessité de choisir parmi notre population d'enquête deux rapatriés sans référence de leur lieu d'origine qui étaient partis étant encore enfants et trois autres qui sont nés en exil.

Après avoir effectué la préenquête, dépouillé les données récoltées nous avons entamé l'étape suivante, celle de l'enquête proprement dite.

### 4. 5.2. La technique du choix des enquêtés

En tant qu'étude qualitative, notre recherche s'est intéressée à un recueil des données sur un petit nombre de personnes susceptibles de fournir des données utiles à notre recherche.

Dans notre recherche, ne pouvant pas interroger tous les rapatriés burundais sans référence, nous avons choisi cinq cas à interroger.

Nous avons utilisé la méthode d'étude de cas que DUPASQUIER définit de la manière suivante : « *De façon générale, la méthode d'étude de cas peut se définir comme l'investigation approfondie portant sur une unité ou un petit nombre d'unité. L'unité peut être un individu, une famille, une institution voire une société : c'est l'unité considérée comme un tout, qui est l'objet d'étude ; procéder à une unité de cas consiste à saisir aussi finement que possible les différents éléments ; les différents variables de l'unité choisi de manière d'une part à en dégager la configuration originale d'autre part, à saisir le jeu des divers déterminants dans la genèse de cette configuration.*»[1]

Les cas qui constituent notre recherche se rapportent à notre sujet de recherche qui est *la problématique de l'intégration psychosociale des rapatriés burundais sans référence.* Nous avons à cet effet, choisi les rapatriés sans référence regroupés dans un Village de *paix* à Mutambara, zone Gatete en commune Rumonge, en tant que population de notre enquête.

Nous avons été guidé dans le choix des sujets tout comme pour la préenquête par les autorités administratives de la commune de Rumonge, elles nous ont aidé à relever de la liste des rapatriés burundais, ceux sans référence, susceptibles de nous informer sur la problématique de réintégration psychosociale en tant que leur vécu.

Pour recueillir des éléments diversifiés, nous avons choisi trois cas au profil différent quitte à pouvoir maximiser la récolte des informations qui pourrait éclairer notre recherche.

- le premier cas (« KA ») est un homme de 37 ans, marié, père de deux enfants lui et sa femme ne connaissent pas le lieu d'origine de leurs parents ;
- le second cas enquêté (« ND ») est un adolescent de 17 ans qui est venu seul, sans être accompagné par ses parents qui n'habitaient le même camp que celui-ci ;
- le troisième enquêté est (« MU ») une jeune fille née en exil et présentant des difficultés d'adaptation sociale car parlant mal le kirundi.

[1] DUPASQUIER, N-L., Le devenir d'enfants abandonnés : le tissage et le lien, Paris, P .U.F. 1981, p.43.

### 4.5.3. Enquête proprement dite

Après avoir déterminé les sujets qui étaient concernés par la problématique de notre étude sur la base de deux critères ci-haut, c'était le moment de faire l'enquête proprement dite.

Comme dans la préenquête nous nous sommes munis d'un guide d'entretien préparé à l'avance et d'un appareil enregistreur pour recueillir toutes les informations avec fidélité.
Ainsi, une consigne avait été prévue avant tout entretien. C'est la suivante : avant de commencer notre entretien, nous nous sommes présentés à l'enquêté et nous avons annoncé notre problème de recherche tout en lui garantissant la confidentialité et l'anonymat au sujet de l'enquête. Pendant toute cette période nous avons été guidé par les conseils que nous donnent FESTINGER et KATZ : « *Quand le sujet a accepté de se laisser interroger, l'entretien commence par des questions qui ont pour but de provoquer en lui un intérêt direct. Ce sont ces questions que l'on désigne souvent sous le nom de « prise de contact » (...) ces questions préliminaires servent aussi à faire disparaître l'inquiétude du sujet qui craint de ne pas être capable de jouer convenablement son rôle d'interlocuteur.*»

Notre enquête a débuté avec la prise de contact avec le chef du Village de « paix.» Ce chef nous a mis en contact avec les sujets à enquêter. Notre enquête s'est déroulée du 06 au 20 novembre 2009. Nous avons trouvé nos enquêtés dans le champ de plantation de palmier à Mutambara, le chef de Village leur expliquer notre visite et notre désir de nous entretenir avec eux sur notre thème de travail et leur demander d'accepter cet entretien pour nous aider à réaliser notre travail.

Les sujets qui étaient là ont bien accueilli la proposition du chef du Village mais «KA » et « MU » affichaient une mine pleine d'hésitation.

Enfin, le chef du Village nous a fourni les coordonnées de chaque rapatrié visé par notre enquête avant de clôturer cette première étape de notre enquête.

Avant d'aborder cette partie de notre travail, nous avions préparé soigneusement notre guide d'entretien. Nous nous sommes également munis d'un appareil enregistreur afin d'éviter des pertes d'informations, d'un bloc note et d'un stylo.

Au contact avec les personnes que nous voulions interroger nous avons procédé de la manière suivante : nous donnons les salutations d'usage, nous discutions un peu sur un sujet du hasard ou nous tenions une simple conversation dans le but de détendre l'atmosphère auprès de nos enquêtes.

Dans ce procédé « *le but qu'on cherche à atteindre est de motiver le sujet en lui montrant l'intérêt de l'interview c'est-à-dire le rapport étroit qu'elle représente avec ses intérêts et ses désirs. Ces questions préliminaires servent également à faire disparaître l'inquiétude du sujet qui craint de ne pas être capable de jouer son rôle d'interlocuteur.* »[1]

A la suite nous nous sommes entretenus avec « KA ». Nous avons rencontré ce dernier à la maison. Avant de nous y rendre, nous lui avons demandé rendez-vous lors de la présentation de ma visite par le chef du Village de « paix » de Mutambara. « KA » nous a fixé un rendez-vous du 13 novembre pour l'entretien chez lui.

Nous nous sommes rendus à son domicile comme convenu mais avec 45 min de retard car il y avait eu un malentendu quand il nous avait indiqué le chemin menant chez lui. « KA » manifestait un grand intérêt pour l'entretien et celui-ci s'est bien déroulé. Notre dernier enquêté « MU » nous avons déjà promis de le rencontrer le 20 novembre à 17 heures 30 min après son travail, l'entretien s'est déroulé dans 45 min car notre enquêtée était brève dans ses réponses du fait de son problème de communication en kirundi. Nous avons enfin clôturé notre enquête avec « MU » à 18 h 15 min. L'entretien s'est déroulé dans un climat détendu après quoi nous lui avons adressé nos vifs remerciements.

---

[1] FESTINGER, L., et KATZ, D., Les méthodes de recherche dans les sciences sociales, T.2, Paris, P.U.F., 1974, pp.394-395.

### 4.6. Les difficultés rencontrées

Nous ne pourrions pas passer sous silence les difficultés que nous avons rencontrées tout au long de l'enquête.

La première difficulté est liée à la disponibilité de nos enquêtés. Les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine vont chaque matin à la recherche des terres à cultiver, ce qui ne leur permet pas d'être toujours à leur domicile.

L'autre difficulté est liée à la communication, par exemple « MU » ne parle que du Swahili et nous devions chaque fois interpréter cette langue.

D'autres difficultés sont liées au fait que les rapatriés avaient peur de se faire enregistrer bien qu'au départ nous leur avions expliqué le bien fondé de notre enregistreur.

Après ce travail de terrain, nous avons procédé au dépouillement des données récoltées sur le terrain la procédure consistait à retranscrire, sur les feuilles de papier, les données de l'enquête contenues sur des bandes de cassette en vue de les organiser selon le thème qui font la charpente de la deuxième partie de notre travail.

# DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

## CHAPITRE V : PRESENTATION DES CAS

Ce chapitre a pour but d'organiser les informations recueillies lors de l'enquête, de façon à identifier les aspects pertinents afin de les analyser et de les interpréter qualitativement.

Pour cette étape, nous nous appuyons à l'idée de ROBERT et ses collaborateurs selon laquelle « *l'étude des cas connaît deux applications, elle peut servir à accroitre la connaissance qu'on a d'un individu particulier, tout comme elle peut viser la production des changements chez cet individu : elle porte presque exclusivement sur des cas problème ou des cas cliniques. Par ailleurs, c'est souvent la méthode à laquelle il est possible de recevoir.* »[1]

Bien entendu, les témoignages contenus dans notre travail ne prétendent pas regrouper l'ensemble de toutes les situations auxquelles sont confrontés les rapatriés sans référence d'origine.

### 5.1. Cas de « KA »

« KA » est un home de 37 ans. Il est parti en la Tanzanie en 1972, une année seulement après sa naissance. Il a une taille plus ou moins élancée.
« KA » est né dans une famille de 6 enfants. « KA » est le 2e enfant de la famille après son grand frère aîné qui vit à Mutabira jusqu'aujourd'hui avec ses autres frères.
Ses parents qui n'existent plus avaient acheté une petite parcelle en Tanzanie qui fait vivre le reste de la famille. Comme presque tous les rapatriés de longue durée, « NKA » présente des difficultés à prononcer bien le kirundi, « KA » avait fait ses études jusqu'en 5e année.

Il s'explique à ce propos : « *Kubera nize mu ndimi z'i Tanzaniya mvugana n'abandi banyeshure b'i Tnzaniya, vyatumye nibagira cane ururimi rwa basokuru, n'utujambo tw'ikirundi mvuga ni utwo abavyeyi banje bakunda kuvuga.* »

---

[1] ROBERT, M. et al., Les fondements des étapes de la recherche scientifique en psychologie, Paris, Maloine, 1982, p.56.

Ce qui signifie : « *Puisque j'ai étudié dans les langues tanzaniennes, parlant longtemps avec les élèves tanzaniens, cela a fait que j'oublie la langue de nos ancêtres, même ce peu de mots que je parle, ce sont les mots que mes parents aimaient répéter.* »

« KA », après avoir quitté l'Ecole Primaire en 5$^{e}$ année a eu un emploi dans une boutique à Mutabira où il travaillait comme vendeur. Après 3 ans de travail, « KA » a décidé de se marier à une Burundaise qu'il a rencontrée sur le banc de l'école.

A ce sujet « KA » déclare : « *N'ubwo ntahejeje amashure yanje, narabonye akamaro ko kwiga, vyarantumye ndonka akazi ko kudandaza ari naho nakuye amahera yo kurongora. Aba bana babiri banje batazi i kirundi bategerezwa kuzotangura amashure mur' uku kw'icenda.*»

C'est-à-dire : « *Bien que je n'aie pas terminé mes études, j'ai remarqué l'utilité d'étudier car ça m'a donné l'emploi qui, par la suite m'a donné l'argent de faire le mariage. Mes deux enfants que vous voyez même s'ils n'ont pas encore bien maîtrisé les notions du kirundi, ils doivent obligatoirement au cours du mois de septembre courant, prendre le chemin de l'école* ».

La femme de « KA » elle a abandonné l'école alors qu'elle était encore en 4$^{e}$ primaire. « KA », dans ce Village de « paix » de Mutambara, vit avec sa famille depuis 2008 et a une petite boutique d'articles exclusivement alimentaires.
« KA » n'espère pas connaître un jour les repères de ses parents car la seule d'information qu'il espérait pour être bien informé est son oncle paternel qui avait lui aussi fui le pays pour la RDC; mais « KA » vient d'apprendre la mort de son oncle au cours du mois d'août 2007.
Il dit : « *Kuzomenya ah'abavyeyi banje baba ntivyoroshe kuko na Data wacu yaritavye ariwe yahandangiye. N'uku kuntu tutazi neza ikirundi birituma tutamenya neza amazina yah'abantu baba batubwiye. Igikuru ni uko ubu turi mu Burundi ni ho dufata kw'ari iwacu.* »
Ce qui se traduit ainsi : « *Connaître les origines de nos parents n'est pas chose facile car mon oncle qui était mieux informé à ce propos est mort. Même ce fait de ne pas connaître exactement le kirundi nous fait souvent oublier les lieux de nos origines que les gens nous disent. Ce qui compte pour nous, c'est que nous sommes ici au Burundi, cela suffit.*»

Cette famille de « KA » noue facilement des relations avec les autres populations restées au pays mais vivant les alentours du Village car celle-ci viennent souvent s'approvisionner dans sa boutique et ce fait facilite la réintégration psychosociale des « KA » suite à ces liens d'amitié qui les unissent chaque jour.

**5.2. Cas « ND »**

« ND» fait exception de tous les autres rapatriés sans référence car lui est venu seul sans aucun membre de sa famille pour l'accompagner.
« ND » est un adolescent de 17 ans qui vivait dans le camp de réfugiés Burundais de NDUTA en Tanzanie, il ne vivait pas le même cas que ses parents.
« ND» parle très mal le kirundi et n'a pas fréquenté l'école. Il était parti dans le camp de Nduta à la recherche du travail laissant les membres de sa famille dans le camp de Mutabira.
Il dit : « ***Mimi*** *nagiye* ***gutafuta job uko*** *Nduta abavyeyi banje barakenye cane, ntitwaronka n'ukuntu dufungura.*»

Ce qui signifie : « *Je suis parti à la recherche du travail dans le camp de Nduta parce que mes parents étaient pauvres, on manquait même de quoi manger.* »
Cet adolescent est plein d'espoir de mener sa vie ici au Burundi; il affirme qu'il va bientôt s'acheter un vélo qu'il utilisera pour subvenir à ses besoins.

Il s'exprime ainsi : « *Jewe* ***sasa ivi niko natafuta faranga*** *nce nigurira ikinga hama nzoce nikorera* ***taxi vélo*** *iyi nyonga ni iya* ***jaama wangu****. Ndaronka amahera make niyo azoca amfasha kugura rwanje.*»

C'est-à-dire : « E*n ce moment, je suis en train de chercher de l'argent pour m'acheter un vélo dans le but de faire comme travail quotidien le taxi-vélo. Celui-ci que vous voyez est un vélo des amis ; il me permet d'avoir d'argent et c'est à partir de ce vélo que je compte acheter le mien.* »

« ND » bien que mélangent souvent le kirundi et le swahili quand il s'exprime ne présente pas de problèmes particuliers de réintégration car il est toujours avec les autres personnes qui sont restées au pays dans leurs métiers de taxi-vélo. « ND» quitte le hangar du Village de « paix » où il vit le matin pour y revenir le soir abattu par la fatigue encaissée le jour par son travail.

« ND » bien que présentant certains signes de réintégration, à voir le nombre de ses amis qui sont restés au pays qui ne cesse d'augmenter, il sa lamente pour ne pas connaître les origines de ses parents. Il commence à se poser la question de savoir il va fonder son foyer. Il reste sans nouvelle de ses parents qui sont encore en Tanzanie.

**5.3. Cas « MU »**

« **MU** » est une jeune fille de 15 ans, née en Tanzanie d'un père burundais et d'une mère Tanzanienne.
« MU » a connu une enfance mouvementée. D'abord à l'âge de 7 ans, elle travaillait déjà comme bonne chez une dame enseignante à l'école située dans le camp. Son père qui ne s'occupait presque jamais d'elle est parti pour la République Démocratique du Congo (R.D.C.) à la recherche du travail. Depuis ce départ, « MU » n'a aucune nouvelle de lui.

En ce rapatriant, « MU » avait noué des liens d'amitié avec d'autres Burundais vivant le même camp de Mutabira et elle est venue à bord du camion du H.C.R. comptant uniquement sur ses amis du camp.
« MU » s'exprime toujours en Swahili et à propos de son rapatriement, elle dit :
« ***Baniyambiye kira siku, weye uko murundi, hakuna face yako hapa Tanzaniya, zire information ziko vibaya nisema mimi ni lazma kupanda uko Burundi.*** »

Ce qui veut dire : « *Ils aimaient me dire, que je suis burundaise, que je n'ai pas de place en Tanzanie. Ces informations mauvaises pour moi m'inspiraient à rentrer au Burundi dont on dit que c'est mon pays.* »

Toujours anxieuse, « MU » affiche une mine de désespoir. Elle vit dans le hangar sans aucune occupation la journée quand les autres enfants de son âge se rendent à l'école.

A l'entendre parler « MU » aura des problèmes de réintégration car elle est découragée du fait non seulement au simple manque de référence mais qu'elle vit sans connaître aucun membre de sa famille. Le fait de parler uniquement la swahili l'écarte encore du groupe de ses pairs qui communiquent bien en kirundi.

Après cette présentation de nos enquêtés, il nous revient maintenant de mettre en exergue l'image de soi du rapatrié sans référence, d'en faire une analyse et une interprétation conformément aux idées recueillies auprès des cas étudiés.

# CHAPITRE VI : L'IMAGE DU SOI DU RAPATRIE BURUNDAIS SANS REFERENCE DE SON LIEU D'ORIGINE

Parler a propos de l'image de soi, c'est parler de la façon dont le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine se considère dans la société qu'il a réintégrée. C'est aussi parler de la valeur qu'il s'accorde dans cette société et du rôle qu'il a à jouer.
L'image de soi est la « *(...) représentation et évaluation que l'individu se fait lui-même aux différentes étapes du développement dans lesquelles il se trouve. Ces représentations se construisent à travers un jeu d'identification aux personnes de l'entourage ou à des figures héroïques réelles ou imaginaires. Les images de soi dépendent également du regard que les autres portent sur l'individu.* »[1]

L'image de soi du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine correspond de l'identité qu'il se fait dans la société. Cette même image de soi influe beaucoup sur le degré de socialisation et d'intégration psychosociale.

## 6.1. L'acceptation de soi du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine

Au cours de notre enquête, nous avons rencontré des sujets qui présentent des sentiments variés quant à la manière dont ils sont vus et considérés dans la société d'accueil et par conséquent comment ils se sentent quand ils sont entourés par leurs cohabitants qui sont restés au pays.

Nos enquêtés éprouvent des sentiments diversifiés. Ceci étant, nous remarquons que « KA », « ND », « MU » présentent des sentiments d'acceptation de soi.
Pour « KA » « *Ubu sincifata nk'umunyamahanga. Mbona nshoboye gutunga umuryango wanje nk'abandi Barundi, ndandaza nkunguka co kimwe n'abandi batigeze bahunga.* »
Pour dire « *Maintenant je ne me prends plus comme étranger. Je vois que je suis à mesure de prendre en charge ma famille comme tous les autres Burundais qui sont restés au pays.* »

[1] DORON, R. et PAROT, F., op.cit. P.45

De même, « ND » affirme : « *Jewe mbona n'aho bingora kuronka akazi nk'ubu* ***taxi-vélo****, hari n'abandi basangwa bataka n'abo bakabura nka nje canke nkakaronka na bo bakabura. Abasangwa tunganya uburyo bwo kubaho ;, mbona ataco bandushije. Ndiko ndondera amahera nigurire ikinga ndazi ko mu minsi iza nzoba nifitiye* ***taxi-vélo*** *yanje .*»

Ce qui signifie « *Même s'il m'est difficile de trouver un emploi de taxi-vélo, il y a d'autres qui n'ont pas fui le pays qui sont dans les mêmes conditions que moi ; il arrive que je sois embauché avant eux. Ils vivent comme moi, maintenant, je suis en train de chercher des moyens pour m'acheter un vélo que je veux utiliser pour mon compte.* »

Les propos de ces enquêtés montrent bien qu'ils acceptent leur état de rapatriés sans référence. Ceci ne les empêche d vaquer quotidiennement à leurs activités.

« ND » ajoute : « *Ubu siniyumvira kw'abasangwa banduta canke bambona nabi. Turi abenegihugu twese, kuko nkora akazi nabo bakora nkagerageza kubaho n'aho ingorane z'ubukene zozo ntizibuze.* »

Ce qui veut dire : « *Actuellement, je ne pense pas que ceux qui sont restés au pays sont plus privilégiés que moi ou bien qu'ils sont supérieurs à moi. Nous sommes tous des citoyens burundais parce que j'exerce les mêmes travaux qu'eux bien que les difficultés liées à la pauvreté ne cessent pas de me hanter.*»

A entendre les propos de « ND », nous constatons que d'une part, il n'a plus de sentiment d'infériorité bien que d'autre part, il reconnaît quand même qu'il a des difficultés liés à la pauvreté.

En effet, malgré les multiples problèmes que rencontrent les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine dans le processus de leur réintégration psychosociologique, ils essaient de dépasser moralement leur état de détresse.

Ces témoignages de nos enquêtés nous montrent que les rapatriés sans référence ne souffrent pas obligatoirement d'un sentiment d'infériorité surtout qu'ils peuvent exercer ensemble avec d'autres burundais n'ayant pas fui le pays les mêmes travaux.

La population locale freine d'une certaine manière l'intégration du rapatrié dans son milieu de vie.

Dans ce contexte, FISCHER écrit : « *Tout individu se trouve relié d'une certaine manière à autrui, parents, frères, institutions, groupes, etc. Il est donc inséré dans un tissu social complexe qui l'assure, oriente son action et définit sa sociabilité. Ce lien social s'actualise de plusieurs façons au cours de l'évolution d'un individu et selon les contextes dans lesquels il va vivre.*»[1]

En effet, les différentes façons de caractériser les rapatriés sans référence ne sont pas gratuites et il nous semble qu'elles traduisent toutes sortes de préjugés et de stéréotypes dont ces personnes font objet. C'est notamment le fait de croire que tout rapatrié sans référence possède des médicaments pouvant faire mourir toute personne n'adhérant pas à leurs idées. Qu'il faut pour cela, se méfier toujours des rapatriés sans référence.

Le fait de rentrer au pays sans aucune référence de leur lieu d'origine n'est pas synonyme d'étranger. C'est d'ailleurs cela qui influence positivement l'image du rapatrié sans référence dans la société d'accueil.

### 6.2. Vision négative du soi du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine

Dans notre étude, nous avons relevé une situation de développement de sentiments négatifs vis-à-vis du rapatrié sans référence de son lieu d'origine.

Pour « KA » le refus de soi se manifeste quand il est jugé par les populations restées au pays qu'il est originaire de loin, ses propos sont claires sur ce point. « *Uravye icicaro bampa nk'iyo turi mu rubanza canke ntibampe ijambo ngo ngire ico nshikirije bambarira ngo imico y'ikirundi ntayo nzi, aho nca mbona ko abasangwa batwinuba* »

Pour dire : « *Si on voit la place qu'on me réserve dans des fêtes de circonstances et surtout qu'on me refuse de prendre la parole à cet effet sous prétexte que je ne connais pas la coutume burundaise, là je peux affirmer que ceux qui sont restés au pays nous écartent.* »

Ici, on comprend que pour avoir une place dans la société, il faut avoir un mot à dire, être libre de s'exprimer ; plus l'occasion de s'exprimer est refusée à l'individu, moins le processus de réintégration intervient.

---

[1] FISCHER, G.N., Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Paris, Dunod, 1992, p. 25.

« MU » déclare « ***Mi niko na shida nyingi alakini sina solution, ni kuomba mungu tu. Watu wa hapa ako situation nzuri alakini mimi ni macungu tu, batoto ba watu wa hapa banasoma shuleni alakini watoto wangu basiyendi shuleni.***»
Cela veut dire : « *Moi j'ai beaucoup de problèmes mais je ne vois aucune solution, je prie tout simplement Dieu. Les gens d'ici vivent dans des situations meilleures, leurs enfants vont à l'école mais les nôtres n'y vont pas.* »

Ces propos de « MU » mettent au clair le problème des jeunes rapatriés sans référence qui ne fréquentent pas l'école. Leur situation est pleine de désespoir en voyant les autres enfants aller et venir de l'école car ils se voient déjà devant une situation où ils n'auront pas du travail que celui d'être des cultivateurs.

L'homme à l'estime de soi négative aura du mal à intégrer son monde car *« (...) une estime de soi négative a tendance à minimiser les potentialités du sujet, à le freiner dans ses actions et finalement rendre difficile son adaptation et son intégration sociale. Une appréciation négative de soi peut amener à diminuer le niveau d'aspiration du sujet, à réduire ses projets et à nuire l'acquisition des vies »*[1]

Bref, l'image de soi d'un rapatrié sans référence dépend de la manière dont il pense à soi, dont il conçoit ses potentialités et ses aptitudes. A ces facteurs internes à lui, on ajoute la façon dont il attend à être traité par les autres avec dignité à travers son identité sociale.

L'expérience de « MA » est explicite à ce propos : « *Kuva dushika aha badufata nk'aba Tanzaniya kandi ivyo biratubabaza kuko baradukumira, bakayaga mu migani twe tudatahura mu gihe bariko batuvuga.* »
Pour dire : « *Depuis que nous sommes arrivés ici, on nous prend pour des Tanzaniens, cela nous choque, ça nous discrimine, quand ils parlent de nous, ils le font dans des proverbes que nous ne comprenons pas.*»

[1] TAP, P. et VASCONELOS, M de La précarité et vulnérabilité psychologique Ramonville Saint Ange, Erès, 2004, p.91

Il nous serait très erroné d'affirmer que l'image de « MA » est positive si nous en croyons à ses propos. Les actes de discrimination auxquels il fait face, les discriminations qui lui sont attribuées sont d'impact négatif sur l'image de soi et l'affirmation de son identité.

### 6.3. L'identité sociale du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine

Dans la société, nous y recevons des images. En effet, nous nous construisons des images de nous-mêmes à partir de celles que nous recevrons d'autrui.
L'identité sociale du rapatrié sans référence n'échappe pas à cette réalité si nous croyons au dire de « KA » qui dit : « *Hari ingorane nyinshi uri impungutsi itazi iwabo. Uri Umurundi wavukiye mu Burundi, uvuga ikirundi arikw'Abarundi bakakubona k'uri Umunyamahanga birababaza* »

*Ce qui veut dire « il y a beaucoup de problèmes quand tu es rapatrié sans référence. Tu es pourtant bien né au Burundi, parlant kirundi mais les gens te prennent pour un étranger.* »

Ainsi, nous constatons que l'identité sociale de l'individu est l'émanation d'une construction sociale. L'autre sert de miroir, permet de connaître l'image que la société que nous vivons nous donne. La réaction de l'autre envers nous ne nous laisse pas indifférent.

Des attitudes négatives d'autrui envers un individu peuvent nuire à son intégration psychosociale du fait que « *le sentiment de valeur d'un individu ne peut fleurir que dans une atmosphère où les différences individuelles sont appréciées* (...) »[1]

Ici, force est de constater que souvent la vision négative perçue chez le rescapé sans référence de son lieu d'origine fait que son identité sociale soit différente de celle d'autres Burundais ou tout court de celle d'autres rapatriés qui ont réintégré leurs propriétés.

Le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine est souvent perçu comme un étranger alors que lui, de ce fait il se réclame Burundais. Ce paradoxe peut être un handicap d'intégration chez la personne victime.

---

[1] SATIR, V. Pour retrouver l'harmonie familiale, Paris, Jean Pierre Delarge, 1980, p.45.

### 6.4. Les difficultés que rencontre le rapatrié burundais sans référence de son lieu dans son milieu de vie

Le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine comme toute autre personne dotée de potentialités nécessaires pour participer à son auto-développement et au développement de son pays, éprouve le besoin de se tailler une place de choix dans sa société.

Ainsi, le gouvernement pourrait mettre au premier plan la sensibilisation et l'éducation des mœurs pour faciliter l'intégration efficace du rapatrié sans référence de son lieu d'origine. Même si le fait de sensibiliser et d'éduquer les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine sur les conduites morales du Burundi est un facteur pouvant faciliter l'intégration sociale, l'instruction garde une place de choix dans le développement de la société et elle permettra au rapatrié sans référence de son lieu d'origine de s'imposer dans la société.

« ND» déclare : « *Turahura n'ingorane nyinshi mu bijanye n'ugusoma canke kwandika, nka jewe nama mbona kw'umenga ndi inyuma y'abandi kubera ntazi gusoma.* »
Ce qui veut dire : « *Nous rencontrons beaucoup de difficultés en rapport avec la lecture et l'écriture, par exemple je me sens toujours inférieur aux autres puisque je suis illettré.*»

En plus des difficultés liées à la non instruction que « NZ» vient d'évoquer, « MA » en ajoutera d'autres : « *Igituma impungutsi itagira iwabo iguma ari ntahonikora n'uko tutagira aho turima, ntitugira agatongo, ntitugira n'aho dushobora n'ukubaka akazu. Nawe raba iyi* ***hangar*** *tubamwo, turyamana n'abavyeyi bacu, akazu ka surwumwe tugahuriramwo turi benshi, ntitugira ico twipfuka, imbeho idutundira aha.*»
Pour dire : « *La raison qui fait que le rapatrié sans référence de son lieu d'origine soit toujours indigent est que nous n'avons pas où cultiver, nous n'avons pas de terres, nous n'avons pas de parcelles pour construire nos maisons, nous partageons à plusieurs la toilette, le froid nous fait beaucoup souffrir la nuit parce que nous n'avons pas de couverture.*»

Sur ce point des difficultés liées à l'exiguïté du hangar, « ND » dit qu'il faut y ajouter le rejet fait d'autres rapatriés à l'égard des sans référence : « *Birashobora gushika abagiraneza bakazana imfashanyo, barya bahungutse bubakiwe amazu ntibabitumenyeshe.* »
C'est à dire « *Il arrive que les bienfaiteurs apportent des vivres mais ces rapatriés vivant dans les maisons construites pour eux ne nous informent pas.* »

Nous remarquons de plus en plus que les rapatriés sans référence connaissent des tourments de tout côté. Soit ils sont mis à l'écart par leurs anciens compagnons d'exil où alors sont mal vus par les populations qui sont restées au pays.

A propos de la maltraitance réservée à certaines catégories de gens à cause de tel ou tel autre critère, NDUWUMWAMI dit qu' « *On a été formé à être un individu moi par opposition à vous, mon ego contre votre ego. Mais le fait est que chacun de vous représente le genre humain. Les complaisances envers soi, le chagrin, le grand espoir, la peur, l'anxiété, l'immense sentiment de solitude. C'est le lot de tout être humain, c'est la vie. On est l'humanité entière, on n'est pas un individu. On aime le croire mais on ne l'est pas.* »[1]

Les rapatriés sans référence doivent être tenus en considération quand il s'agit de la distribution des aides. A part, les tourments rencontrés suite aux préjugés formulés à leur égard par ceux restés au pays, les rapatriés sans référence ayant terminé leurs études en Tanzanie surtout, du fait qu'ils ne connaissent pas le français, ils ne sont pas rassurés d'avoir un emploi ici au Burundi, pays où le français est la langue administrative. Souvent, ces rapatriés sont déclarés à tort inaptes et sans expérience et l'occasion de prouver leurs compétences leur est fréquemment refusée.

Que serait alors l'image de soi de ces rapatriés sans référence qui se sentent rejetés dans la société burundaise dont ils se réclament faire partie. A ce sujet, « MA » souhaite que « *Twipfuza ko natwe botwemera ko turi abarundi bwite bakaduha aho turima.* »
Ce qui se traduit : « *Le plus important pour nous est qu'on accepte comme burundais à part entière et qu'on nous donne des terres à cultiver.* »

---

[1] NDUWUMWAMI, L. op.cit, pp.100-101

Ce sentiment d'être rejeté influe négativement sur leur processus d'intégration psychologique et ont des répercussions sur l'image de soi.

Bref, le processus de rapatriement et de réintégration des rapatriés connaît de sérieux problèmes d'ordre matériel voire administratifs. La situation est ici aggravée par une mauvaise organisation de la part des institutions chargées du suivi et de la gestion des fonds destinés à ces rapatriés.

# CHAPITREVII : LES ASPECTS POSITIFS POUR UNE REINTEGRATION PSYCHOSOCIOLOGIQUE EFFECTIVE DES RAPATRIES BURURNDAIS SANS REFERENCE DE LEUR LIEU D'ORIGINE DANS LA COMMUNAUTE D'ACCUEIL

Dans le présent chapitre, nous allons essayer de tracer quelques aspects positifs d'une intégration effective dans la communauté d'accueil. Des attitudes comme l'acceptation et la tolérance, le changement d'attitudes positives pourront procurer aux rapatriés sans référence de leur lieu d'origine un mode d'agir et de sentir favorable à leur réintégration.

## 7.1. Le changement d'attitude pour une prise en charge psychologique

Plus les comportements vis-à-vis des personnes sont positifs, plus ces personnes ont tendance à répondre positivement à leurs activités quotidiennes.
A cette constatation et en ce qui concerne les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine, la communauté environnante du Village de la paix qui héberge ces rapatriés et, partant la société entière sont appelés à manifester des attitudes positives envers ces rapatriés pour stimuler chez eux le mieux être psychologique et une réintégration rapide.

Pour « ND » : « *Imigenderanire mfise ku ruhande rw 'ababanyi si myiza cane kubera kuva aho duhungukiye, abasangwa ntibaduha ico dufungura tutamanje kubakorera* »
Ce qui signifie : « *Mes relations avec les cohabitants qui sont restés au pays ne sont pas très bonnes du fait que depuis que nous sommes rapatriés, ils ne nous donnent à manger que si nous avons travaillé pour eux* .»
Mais pourrait-on se poser la question de savoir comment changer les attitudes négatives ?

VEIL souligne ceci pour réaliser un tel changement « *éviter de jouer de l'attendrissement de la sensibilité, de la pitié. Soulignez les ressemblances, resserrer la communion, abolir les distances et leur peur* ».[1]

[1] VEIL, C., Handicap et Société, Paris, Flammarion, 1968, p.196.

*l'existence social. L'homme s'approprie son être (....) en tant qu'homme total (...). L'essence humaine n'est pas une abstraction inhérente à l'individu pris isolement.*

*Dans sa réalité, elle est l'ensemble des rapports sociaux (....). Si l'homme est formé par les circonstances, il faut former les circonstances humainement (....). Si l'homme est par nature sociable, il ne développe sa véritable nature que dans la société, et là la face de sa nature doit se mesurer non par la force de l'individu particulier mais par la force de la société. Ainsi, la réalité humaine tend à être totale sous l'aspect social aussi bien que sous l'aspect individuel mais ce sont les aliénations (....) qui empêchent de rendre effective la symétrie entre la société et l'homme total.* »[1]

Ce que DURKHEIM vient de dire sur les rapports entre l'individu et sa société montre la dépendance de l'individu à la société. L'individu se conforme toujours dans son action aux normes de la société. Si les rapatriés sans référence une fois qu'ils sont implicitement intégrés la communauté burundaise, ils vont se confronter à un bloc social. Néanmoins, ils doivent mener une vie d'entente et de compréhension avec la société intégrée.

### 7.5. La problématique de réintégration communautaire

Comme nous l'ont fait remarquer certains de nos enquêtés, le cas de « NZ » par exemple, les problèmes de réintégration dans la communauté ont été de toute évidence.

En effet, du fait que les rapatriés sans référence ne vivent pas seulement avec ceux ayant connu le même sort et que plutôt la communauté environnante a une large place dans toutes formes de vie de ces rapatriés, une fois que ces derniers ne sont plus en conformité avec cette communauté, il se crée un déséquilibre communautaire.

Du côté de l'individu, celui-ci se sent gêné du fait qu'il peut exister des cas de dénigrement, de moquerie etc. dirigé sur les rapatriés sans référence. Le cas « ND » nous le précise quand il nous révèle que des accusations de la part de la population restée dans le pays.

Du côté communautaire, nous savons que chaque société est régie par des lois et des règles qu'elle veut que chacun de ses membres suive.

---

[1] DURKHEIM, E., cité par GURVITCH, G., In La vocation actuelle de la sociologie, T2, Paris, PUF, 1969, pp. 254-255.

C'est la conformité. Une fois que les rapatriés sans référence vont à l'encontre de ces lois et règles, la communauté ne peut pas rester indifférente.

C'est ainsi qu'au retour de l'exil, l'entourage doit bel et bien s'occuper de nos enquêtés soit explicitement ou implicitement car tous ces rapatriés sans référence vivant le Village de Mutambara participe d'une façon ou d'une autre au développement de la communauté et en revanche celle-ci doit faciliter la réintégration de ces rapatriés.

## 7.6. Les difficultés des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine à réintégrer le monde environnant de leur Village

Nos enquêtés affirment que leurs relations avec les populations restées dans le pays ne sont pas toujours bonnes. Cela remonte justement aux événements qui ont mis à feu et à sang le pays et qui, par conséquent, ont provoqué le départ massif des réfugiés vers l'étranger.

### ❖ Les incidences liées à l'appartenance « ethnique » et à leur provenance régionale

Avec les crises politiques qu'a connues le Burundi, le problème « *ethnique* » a pris une telle ampleur que les Burundais se reconnaissent plus par leur appartenance ethnique ou leur provenance régionale que d'être burundais.

« KA » déclare : « *Nka jewe ndakunda* ***politique*** *ndabona umugambwe nojamwo mur'ibi bihe twimirije amatora muga sindabivugira hejuru kukw'aha ntitwemererwa cane ko turi abarundi.*»

Ce qui veut dire : « *J'aime la politique, je vois un parti auquel je peux adhérer pendant cette période électorale mais je ne peux pas le dire à haute voix car réellement nous ne sommes encore bien reconnus comme Burundais ici.* »

Nous concluons par ce témoignage que « KA » part des faits de la réalité de la politique burundaise. Des faits basés sur les « *ethnies* » et sur les origines de leur lieu de naissance qu'ils ignorent jusqu'ici son une barrière à l'intégration des rapatriés sans référence de leur lieu d'origine dans la vie politique de leur pays qu'ils viennent de réintégrer.

Nous avons l'habitude de croire que les rapatriés qui ont rejoint la commune Rumonge sont de l'ethnie « *hutu* ». Or, parmi les rapatriés sans référence, il y en a dont les pères sont des Tanzaniens donc ces rapatriés possèdent les tribus et les ethnies qui ne sont pas burundaises.

Selon BIBY, « (...) *tout être qui pense et qui réfléchit sainement réprouve et combat tout préjugé racial et toute discrimination fondée sur sa race* ».[1]

Ce qui donnerait une occasion propice aux rapatriés sans référence de s'intégrer psychologiquement dans la communauté d'accueil, ce serait alors une reconnaissance de l'identité sociale des rapatriés sans référence en tant que burundais reconnus et protégés par la loi et partant une rupture avec certains mythes comme quoi les rapatriés sans référence ne sont pas des Burundais à part entière.

### 7.7. Le rétablissement de la confiance entre les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine et la communauté environnante du Village

Les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine se réjouissent du fait que progressivement, la population environnante commence à avoir confiance en eux et ils affirment aussi que leurs relations deviennent de plus en plus saines.
Pour « MA », la situation a failli mal tourner les premiers jours de leur arrivée, mais actuellement tout va bien.

Voici comment il l'a dit « *Ubu kuva aho duhungukiye aba tubana bariko baratumenyera, nta ngorane dufitaniye. Ariko vyaragomvye kugorana mu misi ya mbere tugishika badufata nk'abanyamahanga .*»
Ce qui veut dire : « *Maintenant, depuis que nous nous sommes rapatriés, la population environnante se familiarise de plus en plus avec nous, nous n'avons aucun problème avec elle mais la situation a failli tourner mal les premiers jours parce qu'on nous prenait pour des étrangers.* »

Pour « KA » aussi, les relations qu'il noue avec l'entourage sont bonnes sauf qu'avant, on le prenait pour un étranger mais la situation s'est normalisée.

[1] BIBY, C. L'éducateur devant le racisme, Paris, PUF, 1990, p.43.

Il explique : « *Tubanye neza n'ababanyi kiretse ko tugishika bashatse kutwinuba ngo turi abanyamahanga ariko ubu vyaraheze tubanye neza nta ngorane.* » nous a déclaré « KA. »
Cela veut dire : « *Nous cohabitons bien avec l'entourage sauf qu'à notre arrivée ils ont voulu s'en prendre à nous, disant que nous étions des étrangers mais c'est fini, maintenant nous cohabitons bien sans problème.* »

Nous voyons qu'à part que durant les premiers jours, les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine présentaient pour leur entourage l'image des étrangers qui font irruption dans la commune de Rumonge, par après la situation est devenue normale car cette image a disparu petit à petit.
Ceci est bénéfique pour ceux qui réintègrent une nouvelle communauté et à ce propos, l'UNICEF : « *Pour permettre à l'enfant de réapparaître à vivre et de redémarrer sa vie, il est donc important que l'enfant soit entouré des personnes en qui il a confiance des personnes stables, équilibrées qui le rassurent sur le monde et sur eux-mêmes.*»[1]

C'est ainsi que la confiance se rétablit entre les rapatriés sans référence et leur entourage.

## 7.8. Le respect du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine par la communauté

Le respect que les rapatriés sans référence ont de la part de la communauté réintégrée résulte du comportement pacifique que ces rapatriés ont manifesté dès leurs premiers jours d'arrivée dans le Village de paix de Mutambara et surtout les bons rapports qu'ils entretiennent actuellement avec leur entourage et à propos du respect COURTOIS dit ceci : « *Le respect du bien d'autrui est l'une des conditions élémentaires de la confiance mutuelle et du bon équilibre des rapports sociaux* ».[2]

Egalement le rétablissement de la confiance découle aussi du respect que les uns et les autres doivent quant au bien d'autrui.

---

[1] UNICEF, La situation des enfants dans le monde, New York, 1987, p.14.
[2] COURTOIS, G. L'art d'élever les enfants aujourd'hui, Paris, Ed. Fleurus, 1952, p.180.

Maintenant l'entourage les respecte beaucoup comme l'affirme « ND » : « *Ubwa mbere nararengana aho kw'ibarabara ntibandamutsa ariko barandamutsa nk'umuntu bazi n'uwufise agacupa arasangira n'uwundi nta ngorane* »

Ce qui veut dire : « *Avant quand je passais sur la route personne de l'entourage ne me saluait mais maintenant on me salue comme une personne de leur connaissance, on se partage même de la bière* ».

Pour « ND », on le respecte et on lui offre de la bière, signe de reconnaissance comme personne faisant partie intégrante de la communauté réintégrée.

### 7.9. Les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine et leur perspective d'avenir

Les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine sont désorientés dans leurs projets d'avenir. Beaucoup de ces rapatriés sont placés dans une situation d'éternels assistés. Selon « KA » : « *N'ubu bataduhaye aho turima ntaco bazoba badufashije, none kw'izi mfashanyo zitamara na kabiri wumva zotubeshaho* ? »

Ce qui signifie : « *Aussi longtemps qu'on ne nous donne pas des terres à exploiter ils n'auront aidé en rien. Croyez-vous que ces aides alimentaires qu'on nous donne peuvent nous faire vivre ?* »

Les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine n'ont pas de terres cultivables pour subvenir à leurs besoins primordiaux, ce qui pourrait d'ailleurs permettre leur réintégration effective s'ils en avaient une. Mais à cause des préjugés que les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine subissent de la part de la société qu'ils ont réintégrée, des séances de rééducation seraient nécessaires pour éliminer la production de ces préjugés.

Dans le cas contraire, le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine aura toujours une image de la conscience de soi et comme conséquence, il sera toujours en situation conflictuelle avec la société.

L'urgence s'impose dans l'encadrement des rapatriés et des communautés pour détourner leurs rancœurs et préserver leur motivation dans le processus de réintégration psychosociale.

## 7.10. Moyens visant à réduire les préjugés dont les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine sont victimes dans leur communauté réintégrée

Le retour des rapatriés en général et celui de ceux ne connaissant pas leur origine dans un pays sous-développé comme le nôtre engendre une situation de pauvreté qui prévalait déjà. Des préjugés et des attitudes négatives en l'encontre de cette nouvelle catégorie de la population composée par les rapatriés sans référence prennent place.

Cette situation particulièrement défavorable fait qu'il est alors extrêmement difficile à la personne rapatriée sans référence de sortir du cycle infernal pauvreté-indigence.

De plus, ce comportement peut s'ajouter au comportement de rejet que peut avoir la population par rapport aux rapatriés sans référence. Il est donc important de lutter contre l'initiation d'un tel cercle vicieux pour les rapatriés sans référence qui vont réintégrer la communauté burundaise. « KA » souligne que parfois les critères de recrutement mettent à l'écart le candidat rapatrié sans référence de son lieu d'origine qui souhaite postuler pour un tel ou tel autre travail.

Voici ses propos : *« None ko tuzi ko mugutanga akazi baraba uwufise « nationalité » natwe tutagira na karangamuntu, wumva tudakumiwe ? »*

Pour dire : « *En fait, pour l'embuche, on considère la « nationalité » alors que nous n'avons même pas de carte d'identité ; vous comprenez ici que nous en sommes exclus.* »

Des sensibilisations pour lutter contre cette discrimination pourraient être diffusées par différents moyens de communication en l'occurrence la radio, le théâtre populaire et la presse pour prouver à la population qui est restée dans le pays que parmi les rapatriés, il y en a ceux qui ne connaissent pas leur lieu d'origine du fait qu'ils viennent de passer beaucoup d'années à l'étranger ou bien parce qu'ils sont nés à l'étranger et leur faire croire que des rapatriés sont des burundais à part entière qui doivent partager avec leurs frères leur seul et unique patrie.

En conclusion, au cours de ce chapitre, nous avons pu constater que le problème de réintégration sociale des rapatriés sans référence de leur lieu d'origine trouve racine dans la population d'accueil qui ne manifeste pas un comportement d'accueil chaleureux.

En ce qui concerne la vision pessimiste de leur avenir, il est frappant de constater que les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine sont désorientés dans leur projet d'avenir suite au manque cruel de moyens. L'urgence s'impose dans la poursuite de l'encadrement des rapatriés sans référence pour apaiser leur rancœur et préserver leur motivation dans leur processus de réintégration sociale.

# CHAPITRE VIII : STRATEGIES DE PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE DES RAPATRIES BURUNDAIS SANS REFERENCE DE LEUR LIEU D'ORIGINE

Comme nous avons eu l'occasion de le voir, le phénomène de rapatriement au Burundi n'est pas bien organisé. Il est amplifié par cette vague de retours des populations qui ne se souviennent pas de leur origine.

Nous avons souligné que les conséquences de ce phénomène du rapatriement sont innombrables. C'est pour cette raison que dans le présent chapitre, nous abordons les stratégies de prise en charge psychologique des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine.

## 8.1. La mobilisation sociale de la communauté réintégrée pour une meilleure prise en charge psychologique des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine

Les psychologues et les intervenants sociaux ont un rôle indéniable dans la prise en charge des gens en situation désastreuse; la bonne réintégration des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine et l'évitement des conséquences qui peuvent en découlir incombent à la situation active de tout Burundais. Cela signifie que la prise en charge de ces rapatriés nécessite un apport pluridimensionnel incluant de multiples acteurs.

Cette idée est étayée par ces propos de « KA » : « *Nifuza k'abarundi bose bafise ico bofasha kugira izi ngorane turimwo zihere. Nsavye leta, abagiraneza ngo babandanye kwitaho gusumba impungutsi itagira ahishikira.* »

Pour dire : « *je souhaite que tout Burundais qui a une part à donner puisse le faire pour que nous puissions surmonter ces difficultés dues au rapatriement sans référence. Je lance un appel vibrant au Gouvernement et aux ONGs pour qu'ils continuent à aider les rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine.* »

Ainsi, chaque personne peut apporter sa contribution; pour le Burundais victime d'un rapatriement sans référence de son lieu d'origine en tant qu'acteur principal, le psychologue, l'assistant social, les juristes, les politiciens, l'entourage, les groupes religieux les associations de lutte pour la promotion de lutte pour la promotion des droits de l'homme et membres des ONGs sont appelés à jouer un rôle dans la prise en charge psychologique d'un rapatrié sans référence de

son lieu d'origine et aider à surmonter le stress. A ce sujet, les propos de « KA » sont explicites, il s'exprime : « *Nifuza ko amashirahamwe ; Leta ; amashengero yodufasha kuronka umutahe tikadandaza tukava muri izi ngorane.*»

Ce qui veut dire : « *je souhaiterais que les Associations, le Gouvernement ; les Eglises puissent nous aider à nous trouver des moyens financiers pour que nous pratiquions le commerce pour sortir de toutes ces difficultés.* »

Cependant, une question se pose : ces différentes organisations, services nationaux et internationaux peuvent-ils travailler conjointement ; coordonner leur action harmonieusement malgré leur différence de compétence, d'idéologie et des moyens matériels et financiers au service des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine ?
La réponse est ici affirmative car nous pensons qu'une réaction globale est requise pour faire face à ces difficultés rencontrées par les rapatriés Burundais de leur lieu d'origine et à ses effets multidimensionnels. A ce propos SILLAMY affirme que « (...) *généralement, les valeurs du groupe de référence prennent une grande importance pour ceux qui s'efforcent de s'y adapter.* »[1]
Nous admettons que le dispositif de prise en charge d'un rapatrié. Burundais sans référence de son lieu d'origine doit avoir un regard pluriprofessionnel et susciter un apport de tout un chacun. Cependant, nous mettons un accent particulier sur la prise en charge psychosociale.

### 8.2. La prise en charge psychosociale des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine

Comme nous venons de le voir, le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine a besoin d'une prise en charge psychosociale qui s'avère incontournable et déterminante dans la réhabilitation de la victime. En effet, le côté psychosocial a deux volets : psychologique et social. Le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine éprouve un malaise, il vit dans le stress, il est dans un état psychologique instable. De plus, il croit être le rejet de la société d'accueil. Il est stigmatisé, accusé d'être originaire de l'étranger. A ce propos, « ND » nous révèle ceci : « *Abandi bagumye mu gihugu iyo ndenganye barantumye urutoki ngo naje kubatwara amatongo ngo nsanzwe nzi iwacu.* »

[1] SILLAMY, N., Dictionnaire de psychologie, Paris, Bordas ; 1983 ; p. 59.

Ce qui se traduit ainsi : « *certaines personnes d'ici n'hésitent pas à nous pointer du doigt disant que je suis venu occuper leurs propriétés alléguant que je connais mon lieu d'origine.* »
Ici « ND » garde des sentiments négatifs à l'égard de l'entourage dont il fait maintenant partie intégrante. Il se sent stigmatisé à cause de cela. La prise en charge psychosociale ne consiste pas à donner des conseils mais aider ces rapatriés sans référence de leur lieu d'origine à affronter eux-mêmes leurs problèmes.

Toutefois, les proches, les amis, l'entourage et la société contribue à une grande échelle lorsqu'ils aident les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine à dépasser leur stress. Cela contribue à revaloriser leur image de soi. A cet effet, « NZ » rapporte : « *Abakozi bo muri HCR ndabashimira cane kuko nibo bangaburira kandi iyo baje baraturemesha bigatuma twumva ko turi abarundi natwe.* »

Ce qui veut dire : « *Je remercie beaucoup les agents du HCR, ce sont eux qui nous donnent à manger et quand souvent, ils viennent, ils nous réconfortent ce qui nous donne un sentiment d'être burundais comme les autres.* »
Certains étant plus appréciés que d'autres dans une structure sociale donnée l'individu adopte ainsi ceux qui correspondent à l'image qu'il veut faire passer de lui.

Selon GOOFMAN, « *(...) en présence d'autres personnes, on a en général de bonnes raisons de se mobiliser en vue de susciter chez elles l'impression qu'on a intérêt à susciter.* »[1]
Nous constatons que les agents du HCR ont contribué à revaloriser l'image que nos enquêtés avaient d'eux.
Dans la même rubrique, les propos de « MU » et « KA » sont éloquents. Voici ce que nous dit « KA » : « *Tugishika aha nari mfise amaganya muga uko iminsi ihera niko ndonka abagenzi ubu baranganiriza, ubu atari ubukene gusa, abantu bo baranganiriza* ».
Ce qui se traduit par : «*Juste après l'arrivée d'ici, j'étais toujours anxieux mais au fur du temps, j'ai eu des amis qui m'ont donné la morale maintenant à part la pauvreté je converse avec les amis.*»

[1] GOOFMAN, E., la mise en scène de la vie quotidienne.l. présentation de soi, Paris, minuit, 1973, pp. 13-14.

Les propos de « KA » montrent le concours de tout un chacun dans la réhabilitation morale et psychologique d'un rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine.

### 8.3. La prise en charge par la communauté environnante

Comme nous l'avons déjà signalé dans les pages précédentes, la prise en charge du rapatrié sans référence de son lieu d'origine ne peut pas être une affaire d'une seule personne. Ses besoins sont ci nombreux qu'un seul individu est incapable de les satisfaire. Les propos de « MA » disent : « *Dufise ingorane nyinshi zijanye n'uburyo bwo kwibeshaho, utagira munsi y'urugo mur'ubu Burundi ntaco aba amaze.* »

Ce qui se traduit par : « *Nous avons beaucoup de problèmes liés aux moyens de survivre. Ici au Burundi, tu es rien sans terres cultivables.* »
Par là, nous comprenons que le concours de la communauté environnante s'avère plus que nécessaire. Le rapatrié doit être épaulé par l'entourage en lui accordant des terres à cultiver pour une période donnée quitte à les remettre après la récolte.
A propos NHIMIRIMANA précise : « *(...) ceci est fait dans le sens de rechercher des régions où les terres sont encore disponibles en vue d'y aménager des sites de réinstallation des rapatriés.* »[1]
Les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine ont besoin d'être acceptés et soutenus par l'entourage, les amis proches, bref toute la communauté environnante.

A ce propos ; « ND » affirme ceci ; « *Nifuza ko ababanyi boreka kudukumira bakadutiza natwe aho turima tukaronka ico dufungura tutarinze gutega amashi imfashanyo.* »
Ce qui se traduit par : « *je souhaiterais que les voisins de l'entourage cessent de se méfier de nous, qu'ils nous empruntent des terres à cultiver pour que nous vivions grâce à nos mains et non sous l'aide.* »
Ici « ND » lance un message à la communauté environnante du Village. Celle-ci devrait plutôt lui réserver un accueil chaleureux au lieu de les blâmer.

[1] NSHIMIRIMANA, D., op. cit., p. 12.

## 8.4. Le rôle des organisations non gouvernementales dans la prise en charge des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine

Comme nous l'avons vu précédemment, une prise en charge adéquate des victimes du rapatriement sans connaître leur lieu d'origine ne peut se réaliser sans le concours de plusieurs intervenants. Parmi ceux-ci, les membres des organisations non gouvernementales occupent une place de choix.

Lors de notre enquête, nous avons constaté que le rôle des organisations dans la prise en charge des victimes du rapatriement est sans égal.

Pour « ND » : « *Nifuza ko habaho amashirahamwe menshi yitaho impunzi kw'isi. Ayo mashirahamwe niyo yadufasha igihe twari mu nkambi niyo kandi adufasha no ngaha.* »

Ce qui veut dire : « *je souhaiterais qu'ils naissent beaucoup d'organismes qui prennent en charge les refugiés dans le monde. Ce sont ces organismes qui nous ont beaucoup aidé quand nous étions dans le camp de refugiés et continuent à nous aider même ici.* »

On constate que « ND » reconnaît l'importance des organisations dans la prises en charge des refugiés. « KA », quant à lui, explique « *(...) mbe iyo hataba izi za HCR tuba tukiriho ? Amashirahamwe mpuza makungu yitaho impunzi afise igikorwa gihambaye.* »

Ce qui veut dire « (...) *si ce n'était pas l'intervention du HCR nous ne saurions plus en vie. Ces organismes jouent un rôle incomparable dans la prise en charge des rapatriés sans référence de leur lieu d'origine.* »

Nous constatons que nos enquêtés convergent leurs interventions pour reconnaître l'importance des organismes non gouvernementaux dans la prise en charge psychosociale des victimes du rapatriement. Ces organismes ont une place importante aux yeux des rapatriés qui trouvent des nourritures et d'autres instruments leur permettant de vivre en attendant qu'ils soient définitivement installés dans ces lieux qui leurs soient prévus par le Gouvernement.

Ces rapatriés sans référence de leu lieu d'origine qui vivent le Village de paix de Mutambara se soutiennent mutuellement, « ND » rapporte : « *kuba twese tuba hamwe muri iki kigwati biratumenyesha n'aho twahungutse tutava mu makambi amwe, ubu dufatana nk'abavukana.* »

C'est-à-dire « *Le fait d'être tous cantonnés dans ce Village alors que nous ne sommes pas originaires tous des mêmes camps de refugiés, maintenant nous vivons comme des frères.* »
Dans ce Village de « *paix* », les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine organisent des groupes de soutien, ce qui les aide à rompre avec l'idée de penser qu'ils sont isolés dans ce Village de paix que chacun ressent. Il est important que les membres de ce Village trouvent des activités intéressantes et valables pour qu'ils remplissent leurs esprits de pensées positives. Cela leur évite de penser toujours à leurs origines qu'ils ignorent encore. Ainsi, les membres du Village aideront chaque rapatrié sans référence de son lieu d'origine de son lieu d'origine à ne plus se considérer comme un étranger dans son pays et à avoir une image positive à lui-même.

Grâce à ces organisations, les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine retrouvent l'espoir, se sentent acceptés et soutenus moralement et matériellement. Nous comprenons que les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine enquêtés semblent être groupés en association dans ce Village à voir comment ils vivent et le fait qu'ils sont toujours ensembles dans des travaux leur fait sentir la chaleur humaine qui les aide à revaloriser leur image de soi.

### 8.5. Le rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine et son intégration sociale

L'intégration des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine dans la communauté d'accueil doit être faite sur plus d'une facette car cette intégration doit aboutir à l'intégration effective dans la société. Comme le souligne TOUSSIGNANT : « *Dans toute l'histoire de l'humanité, on ne peut pas trouver un seul homme vivant isolé. Tous les problèmes par l'existence humaine font appel à une aptitude à la coopération et réclame la préparation à cette existence qui sont les marques expressives du sens social.*»[1]
Pour « KA » : « *Iconyemeza ko impunzi itazi amamuko yayo ari umurundi nk'abandi n'uko mu nzego z'intwaro mpungutsi nayo itokumirwa. Ivyo navyo turafise icizere ko natwe tuzokwitoza mu bakuru b'imitumba mur'aya matora yimirije kuko ngira tworonka ubwo burenganzira.* »

[1] TOUSSIGNANT, M., Les origines sociales et culturelles des troubles psychologiques, Paris, PUF, 1992, p. 107.

Ce qui veut dire : « *ce qui peut me rassurer que le rapatrié sans référence de leur lieu d'origine est un burundais à part entière c'est d'être intégré dans les institutions du pays. Pour y arriver, nous comptons nous faire élire dans les prochaines élections en qualité de chef de colline, je pense que nous en avons le droit.* »

L'important pour tout individu humain est de se faire une place dans la société et une place reconnue par tous. L'accueil et les considérations positives d'autrui prennent une part importante dans la manière dont l'individu se positionne dans la structure sociale.

« ND » explique : « *Icizere c'uko impungutsi itibuka amamuko yayo ishobora kuronka ikibanza mur'iki gihugu kiriko kiraboneka. Kuko abana bacu bariko bariga aha mu Burundi n'aho twebwe bitadukuniye. Ico gituma dutera intambwe muri kazoza* .»

Ce qui veut dire : « *L'espoir qu'un rapatrié sans référence de leur lieu d'origine puisse avoir à dire dans ce pays même si cela a été impossible pour nous, cela nous aidera à faire un pas en avant dans l'avenir.* »

Pour être accepté, le rapatrié sans référence de son lieu d'origine doit partager jusqu'à un certain point les valeurs, les opinions et les attitudes de la société. L'adaptation devient un élément important dans l'analyse de l'intégration.

Toutefois, l'intégration sociale de la personne rapatriée sans référence de son lieu d'origine dans la société d'accueil nécessite une préparation et des actions coordonnées destinées à réduire si non à supprimer les divers obstacles pouvant empêcher son intégration.

Néanmoins, la mise en pratique de cette réintégration n'est pas une tâche facile et la problématique de réintégration reste une formule indéterminée.

C'est ainsi que pour clarifier cette démarche différents acteurs vont considérer l'intégration sociale selon plusieurs points de vue. OLERON considère l'intégration en quelque sorte comme « (...) *une fonction terminale mais non des buts concrets que l'éducation doit poursuivre.*»[1]

[1] ORLEON, P., L'éducation des enfants physuquement handicapés, Paris, P.U.F, 1976, p. 82.

Dans cette optique, il va proposer de considérer l'intégration sous trois angles principaux à savoir l'intégration économique, l'intégration culturelle et l'intégration personnelle.
SODER, quant à lui, propose d'utiliser le concept d'intégration en tenant compte « (...) *de la nature et du degré des échanges établis entre l'individu et son environnement..*»[1]
Il définit alors trois niveaux d'intégration : l'intégration physique, l'intégration fonctionnelle et l'intégration sociale.

Ce dernier genre d'intégration renvoie à l'idée de l'acceptation du rapatrié sans référence de son lieu d'origine dans la société d'accueil.
Ces propos de « ND » sont parlants à ce sujet : « *kugira impungutsi yumve kw'ari umurundi nk'abandi, itegerezwa kuronka uburenganzira bumwe nk'abandi. Ubu ntitugira karangamuntu. Ariko ni vyashika tukaronka aho tuba bwite, ico gihe bizoba biboneka ko dufise uburenganzira bumwe na bene wacu basigaye mu matongo.*»
Ce qui veut dire : « *Pour se sentir réellement comme citoyen dans ce pays, le rapatrié sans référence de son lieu d'origine doit avoir les mêmes droits que le reste des membres de la société. Nous n'avons même pas de carte d'identité. Mais quand le rapatrié sans référence de leur lieu d'origine aura sa propriété définitive, il sera clair qu'il aura les mêmes droits que les autres.*»

L'intégration sociale des rapatriés burundais sans référence de leur lieu d'origine doit déboucher sur l'autonomie envisagée sous les aspects psychologique, physique, professionnel et social. L'intégration sociale effective du rapatrié sans référence de son lieu d'origine doit jouir de statut d'une personne à part entière dans la société d'accueil.

Néanmoins, l'intégration sociale du rapatrié sans référence de son lieu d'origine reste problématique tant que l'environnement n'est pas réellement impliqué dans ce processus. Pour qu'il y ait une intégration définitive, il faudrait mener une action globale focalisée à la fois sur l'individu et sur son environnement.

---

[1] SODER, M cité par OLERON, P., op. cit., p. 84.

Pour « KA » : « *Mu gihe abasangwa bataratubona nk'abavukanyi babo ntaho turiko turashika. Muga ibintu bitera bihinduka kuko uravye uko batubona tugishitse sico kimwe n'uko batubona ubu. Abasangwa ni bemere batwereke umwonga uhuma n'uwudahuma turi abavukanyi babo.*»

Ce qui signifie : « *Au moment où nos frères qui sont restés dans le pays ne nous considère pas comme leurs frères, on n'avancera pas. Mais quand même la situation change petit à petit parce que nous voyons que par rapport aux premiers jours de notre arrivée, maintenant ils ne nous considèrent plus de la même manière. La population locale doit nous accepter, nous sommes ses frères.*»

Nous pouvons conclure que le rapatrié sans référence de leur lieu d'origine a besoin d'un entourage compatissant en tout et partout pour être et se sentir intégré.

Pour BOWLBY, « *(...) En cas de danger inattendu ou de désastre, l'individu recherche toujours la proximité avec une autre personne connue en laquelle il a confiance.* »[1]

Mais certains rapatriés se lamentent car l'entourage manifeste à l'égard des rapatriés sans référence de leur lieu d'origine un rejet qui s'explique par le fait que ces nouveaux venus vont avoir des propriétés et des terres cultivables alors que les résidents exploitaient déjà ces terres.

Pair ailleurs, la susception dont font les rapatriés n'est pas de nature à favoriser le soutien.

Bref, les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine ont besoin d'un accueil chaleureux de la part de leur entourage social. Ceci permettra une bonne réinsertion sociale. Cela va assurer un équilibre psychologique pour les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine et se sentir qu'ils sont chez eux. Ils ont besoin d'un entourage compatissant qui leur fasse oublier la vie qu'ils ont mené en exil.

[1] BOWLBY. J., Attachement et perte, Paris, P.U.F, 1969, p. 284.

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre travail, il convient de rappeler les points saillants sur lesquels reposait notre recherche. Cette étude était articulée sur deux parties essentielles à savoir le cadre théorique et méthodologique aussi que la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats de recherche. Pour réaliser ce travail, nous sommes passés par un chemin que nous rappelons succinctement.

D'abord, nous avons introduit notre sujet dont nous avons motivé et justifié le choix. Nous avons ensuite défini nos concepts-clés et élaboré une théorie à notre recherche. Notre première partie a débouché sur la formulation de notre problématique. C'est à ce moment que nous nous sommes posés une série d'interrogation qui nous ont conduit à la formulation des objectifs de notre recherche.

Avant d'entamer la seconde partie, nous avons décrit la procédure méthodologique empruntée dans notre travail de recherche, nous avons opté pour l'approche qualitative en appliquant l'étude de cas ou monographies, de même, nous avons recueilli les données à l'aide de l'entretien semi-directif.
Dans la deuxième partie qui constitue le nœud de notre recherche, nous avons présenté, analysé et interprété les résultats de recherche.
Ainsi, le dépouillement, l'analyse et l'interprétation des données recueillies nous ont conduit aux résultats suivants :

Concernant le premier objectif spécifique qui consistait à montrer les difficultés rencontrées par les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine dans leur réintégration psychosociale, nous avons pu nous rendre compte que nos enquêtes avaient une identité sociale ébranlée suite aux effets de l'exil qu'ils ont subi. Ils éprouvent des sentiments d'infériorité par rapport aux autres burundais qui sont restés dans le pays. Ils éprouvent des sentiments de non valeur et de non affirmation de soi.

Cependant, il y en a d'autres qui, grâce au soutient de l'entourage, commencent à recouvrir leur identité. Eu égard donc aux résultats auxquels nous avons abouti en rapport avec cet objectif, nous pouvons dire que celui-ci a été atteint.

Au sujet du deuxième objectif spécifique qui consistait à cerner les difficultés relationnelles rencontrées par les rapatriés sans référence de leur leu d'origine avec leur nouvel entourage, nous avons trouvé que certains de nos enquêtés présentent une image négative de leur entourage. Celui-ci est considéré par ces rapatriés comme un milieu hostile à leur retour. Cependant, il y a d'autres qui gardent une image positive de leur entourage. Les mobiles de cette vision positive étaient la non gravité de la situation de pauvreté que vivaient ces rapatriés.

Quant au troisième objectif spécifique pour lequel il était question de découvrir les difficultés liées à l'identité familiale des rapatriés sans référence de leur lieu d'origine dans la recherche des repères des racines de leurs ancêtres, nous avons pu nous rendre compte que la communauté environnante adopte des attitudes contradictoires. Ainsi, ces attitudes vont de la compréhension, du soutien, de l'indifférence au rejet. L'attitude hostile au rapatrié sans référence enfonce celui-ci dans la sous-estimation.
En tenant compte de tout cela, nous admettons que notre objectif a été atteint.

Concernant le dernier objectif spécifique qui consistait à découvrir les stratégies adoptées par les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine pour surmonter les facteurs de blocage à leur réintégration psychosociale, les résultats auxquels nous avons abouti montrent que la prise en charge efficace est un meilleur moyen pour faciliter l'intégration psychosociologique. Cette prise en charge psychosociale nécessite une approche multidisciplinaire et la participation de tout un chacun. Nous avons constaté que la prise en charge psychosociale est essentielle dans la réhabilitation de la victime de l'exil dans sa propriété.

Nous avons vu enfin que la communauté et les organismes non gouvernementaux ont également un rôle non moins important dans la prise en charge de ces rapatriés. Enfin, avec ces éléments ci-haut, nous disons que cet objectif a été atteint.

Notre objectif général était d'étudier « *les difficultés liées à la réintégration psychosociologique des rapatriés sans référence* », ayant ainsi découvert que les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine ont dans la plupart des cas une image négative d'eux-mêmes et que cette dernière dépend de l'attitude de l'entourage, nous pouvons affirmer que notre objectif a été atteint.

Nous venons d'exposer les résultats de notre travail de recherche mais nous ne prétendons pas avoir épuisé un sujet aussi vaste que celui du rapatriement. De plus, novice que nous sommes en matière de recherche, nous sommes conscients que des lacunes et des imperfections sont contenues dans notre travail. Cependant, nous espérons qu'il sera pour un tremplin pour un travail plus fouillé avec des moyens scientifiques et des techniques appropriées. Ainsi, des recherches critiquant, complétant ou même contredisant celui-ci seront d'une grande importance pour cerner les difficultés de réintégration psychosociologique des rapatriés sans référence et partant pour améliorer leur prise en charge.

L'on pourrait par exemple explorer :

- ✓ Le vécu psychosociologique des rapatriés sans référence de leur lieu d'origine
- ✓ La prise en charge psychosociologique des rapatriés sans référence de leur lieu d'origine

Nous nous en voudrions si nous bouclions cette étude sans émettre quelques suggestions dans le cadre de l'amélioration du bien-être psychosocial du rapatrié burundais sans référence de son lieu d'origine.

## SUGGESTIONS

En tenant compte des résultats de notre enquête, il s'avère nécessaire de formuler certaines suggestions à l'endroit des pouvoirs publics, des ONGs et des rapatriés eux-mêmes.

### Aux rapatriés

Les rapatriés sont souvent considérés comme des personnes passives, incapables d'entreprendre quelques projets que ce soit. Nous notons que les rapatriés restent des personnes comme tant d'autres mais qui se sont vues spoliées de leurs biens. Quand ils réintègrent leurs propriétés il leur revient de s'atteler à cultiver leurs terres.

### Aux ONGs

Rapatrier les personnes réfugiées ne suffit pas. Il faut encore les aider à refaire partie intégrante de la société dont elles ont été exclues momentanément suite à la crise socio-politique.

Ainsi, une aide sociale permettrait aux rapatriés sans référence de leur lieu d'origine de s'engager dans leur nouvelle situation avec une égale chance avec les autres.
Les ONGs devraient soutenir les rapatriés sans référence de leur lieu d'origine dans leurs activités génératrices de revenus en leur octroyant des crédits. De là, ces rapatriés seraient pris en charge dès les premiers moments après le retour au pays au lieu de les délaisser car les difficultés matérielles connues peuvent nuire à leur réintégration sociale.

**Au Gouvernement**

Généralement, les Etats doivent assurer la protection des personnes vulnérables ou celles susceptibles de le devenir.

Pour apporter des solutions aux problèmes de réintégration que connaissent les rapatriés, nous proposons au gouvernement ce qui suit :

- ✓ Préparer minutieusement l'accueil des rapatriés. Cet accueil suppose une réintégration professionnelle et sociale des rapatriés, l'octroi des terres à ceux qui en ont été spoliés ou qui n'en avaient pas. Il suppose également la création d'emploi, la facilitation de l'accès aux soins médicaux, etc.
- ✓ Veiller à ce que la scolarisation des enfants burundais (les rapatriés et ceux qui sont restés dans le pays) soit effective.
- ✓ Reconstruire les maisons pour ces rapatriés pour remédier aux problèmes de logement qui se posent avec acuité ces jours-ci.

Aussi, il faudrait qu'il y ait des structures fonctionnelles pour l'accueil, l'installation et la réintégration sociale des rapatriés sans référence.

**BIBLIOGRAPHIE**


1. BIBY, C., L'éducateur devant le racisme, Paris, Fernand Nathan, 1965.
2. BIROU, A., Forces paysannes et politiques agraires en Amérique Latine, Paris, Edition Economie et Humanisme, 1972.
3. BOUDON, R., Les méthodes en sociologie, Paris, P.U.F. 1979.
4. COURTOIS, G. L'art d'élever les enfants aujourd'hui, Paris, 1952.
5. DE LANDSHEERE, G., Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand-Colin, 1982.
6. DURKHEIM, E., La science sociale et l'action, Paris, P.U.F., 1973.
7. FESTINGER, L. et KATZ, D., Les méthodes de recherche dans les sciences sociales, Paris, P.U.F, 1962.
8. FREUD, S., Essais de psychanalyse, Paris, Payot, 1980.
9. GOOFMAN, E., La mise en scène de la vie quotidienne .l. Présentation de soi, Paris, Minuit, 1973.
10. JAVEAU, C., L'enquête par questionnaire, Bruxelles, Ed. de sociologie, 1972.
11. LAFON, R., Vocabulaire usuel de psychopédagogie et psychiatrie de l'enfant, Paris, P.U.F. 1973.
12. LORENZO, J.H. et al. La crise du XX$^{è}$ siècle, Paris Economica, 1980.
13. MAYER et OUELLET, F., Méthodologie de recherche par les intervenants sociales, Paris, P.U.F, 1962.
14. MUCCHIELLI, R., Comment ils deviennent délinquants, genèse et développement de la société, 3$^{è}$ éd. encyclopédie moderne, Paris, E.S.F 1974
15. OLERON, P., L'éducation des enfants physiquement handicapés, Paris, PUF, 1976.
16. PEPIN, L., L'enfant dans le monde actuel, Paris, Bordas, 1977.
17. PIAGET, J. La psychologie de l'intelligence, Paris, Armand-Colin, 1967.
18. PINTO, R. et GRAWITZ, M., Méthode des sciences sociales, Paris, Dalloz, 1961.
19. PORTINOY, H., Demain la Pédagogie, Paris, Magnard, 1961.
20. RICCA (S.), Migration internationale en Afrique, Paris, Harmattan, 1990.
21. ROBERT, P., Dictionnaire alphabétique et andogique de la langue française, Paris
22. SARTRE, J.P., L'être et le néant, Paris, Gallimard, 1943.

23. SATIR, V., Pour retrouver l'harmonie familiale ,Paris, J. Pierre Delarge, 1980.
24. TOUSIGNANT, M., Les origines sociales des troubles psychologiques, Paris, P.U.F, 1992.
25. UNESCO, L'affirmation de l'identité culturelle et la formation de la conscience nationale dans l'Afrique contemporaine, Paris, P.U.F, 1981.
26. UNICEF, La situation des enfants dans le monde, New York, 1987.
27. VASCONCELOS, M., Précarité et vulnérabilité psychologique, Ranville, Saint-Ange, Erès, 2004.
28. VEIL, C., Handicap et société, Paris, Flammarion, 1968.
29. WINNICOT, D. W., L'enfant et sa famille : les premières relations, Paris, Payot, 1986.

**MEMOIRES ET AUTRES DOCUMENTS**

1. BAYUBAHE, R., L'adolescent(e) violé(e) et l'image de soi, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B, F.P.S.E, 2008.
2. C.N.R., Demande d'assistance pour l'accueil et la réinstallation des réfugiés, Bujumbura, 1991.
3. C.N.R., Plan d'action d'urgence en vue du rapatriement des réfugiés burundais, Bujumbura, Août, 1993.
4. Dictionnaire de Psychologie, 5ème édition, Paris, P.U.F, 1987.
5. Dictionnaire Hachette, Paris, P.U.F, 1984.
6. Encyclopédie universalis, volume, Paris, P.U.F, 1986.
7. Grand Dictionnaire encyclopédique.
8. H.C.R., Aider les enfants non accompagnés : une approche communautaire, Genève, H.C.R., 1996.
9. H.C.R., Convention internationale relative aux réfugiés, Genève, 1951.
10. MANIRUMVA, J., Le corps vécu chez le rescapé de Kibimba, Mémoire, U.B., F.P.S.E, 2005.
11. NDAYISABA, J., Cours de Méthodologie de la recherche et Séminaire , U.B, F.P.S.E, A-A : 2002-2003.
12. NDUWIMANA, L., Krishnamuti et l'éducation, Paris, Edition du Rocher, 1991.

13. NIMUBONA, P., Les rapatriés burundais face à la réintégration socio-professionnelle, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E, 2004.
14. NIYONGABO, J. B., Etude des barrières d'intégration sociale des présumés à handicaps moteurs au Burundi, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B, F.P.S.E, 2004.
15. NSHIMIRIMANA, D., Contribution à l'éducation du rapatriement et de la réintégration des réfugiés, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B, FPSE, 1996.

# ANNEXES

**ANNEXE I : PRESENTATION ET CONSIGNE EN KIRUNDI**

Mupfasoni, Mushingantahe,

Mwaramutse,

Nitwa MANIRAMBONA Alexis, umunyeshure wo mw-ishure kaminuza y'Uburundi Ndiko ndategura igikorwa co kuranginza ivyirwa citwa « *Ingorane z'ugusubiza muzabo impunzi zitacibuka amamuko yazo* »

Mu ntumbero y-igikogwa canje , niyumvira ko mwebwe mwahungutse mutacibuka amamuko yanyu mwoba mushobora kunganirira ingorane zanyu zijanye nugusubizwa mu zanyu

Nitwaje aka kuma gafata amajwi kugira ngo ivyo tuganira ntihagire nakimwe nibagira Ndabamenyesheje kandi ko ivyo tuza kuvugana biguma hagati ya jewe na mwe.

Murakoze

## ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN EN KIRUNDI

Kwidondora

- Izina
- Yoba yubatse
- Amashure yize
- Abagize umuryango wiwe
- Akazi akora

## GUIDE D'ENTRETIEN PROPREMET DIT EN KIRUNDI

1. Wonyiganira ingorane wagize mukurondera amamuko yawe.
2. Nizihe ngorane wagize uriko urondera aho uba?
3. Nibiki bikunda gutuma mutumvikana n'abo mwasanze mu gihugu c'amavukiro?
4. Ubu wiyumva gute umaze gushika mu gihugu c'amavukiro?
5. Imigenderanire yawe n'abo wasanze mu gihugu c'amavukiro yeasted gute?
6. Wonyiganira ingorane ugira bijanye n'uko uvanga indimi.
7. Wonyiganira ingorane mbi zijanye n'uguhunguka utacibuka amamuko yawe.
8. Ufise izihe ngorane mu buzima bwawe bwa misi yose.
9. Nizihe ngorane ufise mu kibano aha muri iki kigwati c'amahoro.
10. Nigiki coba carahindutse mu mibereho yawe kuva uhungutse.
11. Kubwawe hokorwa iki kugira iki gikorwa co gusubizwa mu vyawe kigende neza.

## ANNEXE III : PRÉSENTATION ET CONSIGNES EN FRANÇAIS

Madame, Monsieur,

Bonjour,

Mon nom est MANIRAMBONA Alexis, je suis étudiant à l'Université du Burundi, dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. Je suis en train de réaliser mon travail de fin d'études, dont le sujet est « ***Problématique de réintégration psychosociologique des rapatries burundais sans référence de leur lieu d'origine*** »

Etant donnée l'orientation de mon travail, j'ai estimé qu'étant vous-mêmes rapatriés de très longue durée et sans référence, vous êtes mieux indiqués pour me fournir des informations en rapport avec mon sujet.

Je dispose de cet appareil enregistreur pour collecter, auprès de vous, les renseignements que j'ai besoin tout en évitant de changer l'information.

Je vous promets aussi que personne ne saura avec qui je me suis entretenu.

Merci.

## ANNEXE III : CONSIGNE ET PRESENTATION EN FRANÇAIS AVEC LES RAPATRIES

Identification du sujet

1. Nom et prénom
2. Etat civil
3. Profession
4. Etudes faites
5. composition familiale

1. Quelles sont les difficultés auxquelles tu as fait face en cherchant le repère de ton origine familial.
2. Quelles sont les problèmes que tu as rencontrés en cherchant où t'installer.
3. Quels sont les obstacles à la bonne cohabitation avec l'entourage.
4. Comment te sens-tu aujourd'hui que tu es dans ton pays.
5. Comment sont les relations sociales avec les résidents au pays.
6. Quelles sont les difficultés communicatives que tu rencontres du fait que tu mélanges les langues.
7. Quelles sont les conséquences liées au rapatriement sans références.
8. Quelles sont les difficultés auxquelles tu fais face dans ta vie de tous les jours.
9. Quelles sont les problèmes sociaux que tu rencontres dans ce Village de la paix.
10. Qu'est ce qui a changé dans ton comportement depuis ton rapatriement.
11. Quelles sont tes propositions pour que le processus de réintégration soit bien fait.